

Aspects statistiques

N° 94

**L'hôtellerie à Genève :
offre, demande et conjoncture**

Sommaire	Page
Introduction	3
1. L'importance du tourisme dans le canton	4
2. L'hôtellerie, côté offre	7
3. L'hôtellerie, côté demande	12
4. Adéquation de l'offre et de la demande : le taux d'occupation	34
5. Test conjoncturel pour l'hôtellerie et la restauration	39
6. Données inédites pour le tourisme en France voisine	44
En guise de conclusion	46

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

Principaux modes de diffusion :

Publications

Voir liste en page 4 de couverture

Téléphone

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

Télécopieur

022 / 736 29 45

Vidéotex

*5703 ou *STAT#

Centre de documentation

Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées avec mention de la source.

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

Aspects statistiques

N° 94

**L'hôtellerie à Genève :
offre, demande et conjoncture**

Table des matières	Page
Introduction	3
1. L'importance du tourisme dans le canton	4
1.1 L'apport global du tourisme à l'économie genevoise	4
1.2 La place de l'hôtellerie-restauration dans les structures économiques du canton; la photographie de 1991	5
2. L'hôtellerie, côté offre	7
2.1 Quelques comparaisons	7
2.2 Caractéristiques de l'offre en 1992	8
3. L'hôtellerie, côté demande	12
3.1 De la croissance à l'état stationnaire	12
3.2 Emergence et prédominance de la demande étrangère	13
3.3 Des séjours de plus en plus courts	13
3.4 Comment se répartit la demande en 1992	14
3.5 La demande selon le lieu de résidence des hôtes en 1992	18
4. Adéquation de l'offre et de la demande : le taux d'occupation	34
4.1 Le taux d'occupation	34
4.2 A moitié plein . . . à moitié vide	35
4.3 Taux d'occupation selon la taille des établissements	36
4.4 Taux d'occupation selon le degré de confort	36
5. Test conjoncturel pour l'hôtellerie et la restauration	39
5.1 Principe et méthode	39
5.2 La conjoncture dans l'hôtellerie et la restauration vue à travers les résultats du test conjoncturel	43
6. Données inédites pour le tourisme en France voisine	44
En guise de conclusion	46

Auteur : J.-M. Guérini (Tél. 787 67 49)

L'hôtellerie à Genève : offre, demande et conjoncture

Introduction

Les courbes sont éloquentes : l'activité hôtelière ne progresse plus à Genève. Sans retourner à la très forte croissance d'après-guerre qui a vu tripler le nombre de nuitées dans le canton, sans même insister sur la reprise ayant fait suite au creux du milieu des années septante et qui s'est terminée en 1984, il faut constater que les nuitées n'ont cessé de baisser depuis 1985. L'élan de 1989 et 1990 n'a pas ramené l'activité au niveau antérieur et, de plus, la guerre du Golfe l'a brisé. Certes on avait déjà connu une crise semblable entre 1970 et 1975. Cela correspondait à la fin des "trente glorieuses", aux crises du pétrole. Mais la période 1985-1990 ne baignait pas dans un climat économique défavorable, même si au début de la décennie nonante une morosité plus généralisée a "rattrapé" celle de l'hôtellerie. Face à cette situation, et face aux aléas des perspectives d'intégration en Europe, le monde du tourisme connaît actuellement une période d'interrogation. Aussi bien dans le contexte suisse que dans le contexte genevois, on est en quête d'une stratégie, ou, si celle-ci est connue, on cherche les moyens de la mettre en oeuvre. Divers travaux en témoignent¹.

Il a donc paru utile à l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) d'inscrire à son programme de publication un "Aspects statistiques" traitant de ce sujet. Celui-ci vise à mettre à disposition du lecteur une documentation chiffrée et illustrée qui lui permette de nourrir la réflexion et de faire un tour d'horizon des données disponibles.

"Le secteur touristique est constitué par un ensemble d'activités très hétérogènes répondant aux demandes pas moins diversifiées des touristes", écrivent les auteurs de "Tourisme et économie dans la région lausannoise" (voir note 1), qui distinguent deux types d'activités :

- *"les activités spécifiquement touristiques, soit les activités liées au fonctionnement d'équipements mis en place spécifiquement pour répondre à la demande touristique : d'une part les équipements d'hébergement et restauration, et d'autre part, les équipements complémentaires (équipements de loisirs et divertissements, équipements sportifs, transports locaux, centres de repos, agences de voyages, accueil, information);*
- *les activités connexes, c'est-à-dire l'ensemble d'activités liées au fonctionnement des équipements commerciaux, culturels, de communication, etc., qui ne sont pas à proprement parler touristiques mais qui facilitent ou permettent l'activité touristique".*

¹A l'échelle du canton, sous l'égide du Département de l'économie publique, un groupe de travail a élaboré un "Rapport concernant la proposition d'un nouveau concept d'action en faveur du tourisme à Genève" (Octobre 1989).

Très récemment (1993), le Laboratoire d'économie appliquée (LEA) de l'Université de Genève a publié, dans le cadre de "1993, Genève gagne", une étude intitulée "Genève du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration".

La ville de Lausanne a fait procéder à une étude sur l'impact de tourisme dans la capitale vaudoise. Antonio Cumba et Nathalie Gigon ont publié les résultats de leur recherche (Mars 1992) sous le titre "Tourisme et économie dans la région lausannoise". A l'aide des chiffres disponibles et d'enquêtes spécifiques, les auteurs se sont particulièrement attachés à proposer un système général d'analyse.

A l'échelle de la Suisse, l'OFIAMT a publié dans le numéro d'avril 1992 de la "Vie économique", une réflexion émanant de la Société suisse des hôteliers : "Eurostratégie sur mesure en fonction des options politiques que la Suisse peut envisager".

Cette publication se centrera sur les activités spécifiquement touristiques et même sur le noyau de celles-ci : l'hôtellerie et, dans une moindre mesure, la restauration. Après avoir évoqué rapidement les difficultés d'estimation de l'apport du tourisme et de l'hôtellerie à l'ensemble de l'économie genevoise, nous présenterons, dans un premier chapitre, la place de la branche telle qu'elle apparaît au travers de diverses sources fédérales et cantonales. Nous aborderons ensuite l'offre dans le canton (chapitre 2).

Dans un troisième chapitre, nous traiterons de l'évolution de la demande, plus particulièrement sur la période 1985-1992. Puis, au chapitre 4, nous examinerons les taux d'occupation, par l'intermédiaire desquels s'établit la relation entre l'offre et la demande.

Nous présenterons ensuite un nouvel outil de diagnostic de l'économie hôtelière : le test conjoncturel pour l'hôtellerie et la restauration, dont nous expliquerons le mécanisme et les premiers résultats au chapitre 5. Enfin, au chapitre 6, nous présenterons quelques résultats inédits de la statistique hôtelière pour la région française voisine.

1. L'importance du tourisme dans le canton

1.1 L'apport global du tourisme à l'économie genevoise

Le rapport de 1989 concernant la proposition d'un nouveau concept d'action en faveur du tourisme à Genève souligne que "... rares sont les études qui concernent l'impact du secteur touristique sur l'économie de notre canton". En 1982, Messieurs Claude Savary et Willy Koch, dans le cadre d'une publication éditée par la Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève se sont livrés à cet exercice. Par différentes approches globales ou sectorielles, les auteurs évaluent à plus d'un demi-milliard de francs le montant des dépenses induites indirectement par l'apport touristique; la base de calcul était l'année 1980, au cours de laquelle le revenu cantonal a atteint 10,8 milliards de francs.

La valeur ajoutée de l'hôtellerie-restauration était estimée à 714 millions de francs en 1985². Selon la récente étude du Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève³, elle atteint 754,4 millions de francs en 1991, soit un peu moins de 3,7 % de la valeur ajoutée du canton. La part de l'ensemble du secteur tourisme est estimée, pour 1991, à 6,9-7,5 % de la valeur ajoutée cantonale, soit environ 1,5 milliard de francs. Rappelons que le dernier chiffre disponible (1991) pour le revenu cantonal est de 21,676 milliards de francs.

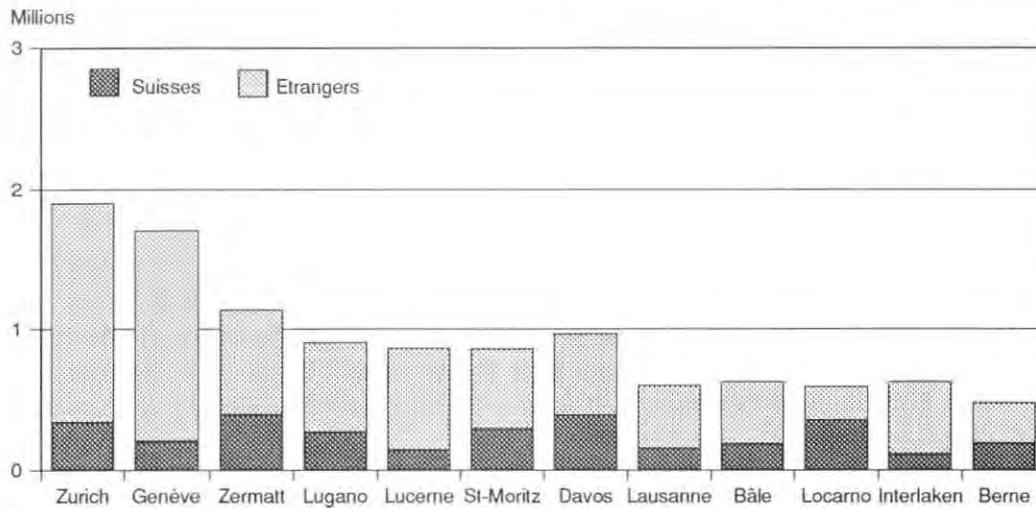
Les lacunes de l'estimation signalées par le rapport de 1989 ont été comblées dans l'approche systémique de l'étude lausannoise de Cumba et Gygon (voir note 1 p. 3). Les auteurs concluent que pour Lausanne, où la moyenne annuelle des nuitées est de 834 000, les flux monétaires peuvent être évalués à 858 millions de francs, dont 42,6 % de recettes indirectes. Il serait tentant d'appliquer naïvement, par une règle de trois, les résultats lausannois à Genève : pour 2 328 milliers de nuitées dans le canton de Genève, on obtiendrait un chiffre proche de 2,4 milliards de francs comme apport du tourisme. Cela semble exagéré. On ne peut transposer simplement le cas lausannois à Genève !

Quel que soit le côté où l'on se place, le tourisme est d'une importance considérable pour le canton. En Suisse, Genève est la deuxième "station touristique" du pays.

²Recensement fédéral des entreprises (RFE 1985) – Relevé partiel des résultats comptables.

³Laboratoire d'économie appliquée : "Genève du tourisme, de l'hôtellerie et de l'agriculture", juin 1993.

Nuitées d'hôtels enregistrées dans les douze stations touristiques et villes les plus fréquentées, en 1992



1.2 La place de l'hôtellerie-restauration dans les structures économiques du canton; la photographie de 1991⁴

1.2.1 Etablissements

La branche hôtellerie-restauration comprenait, en 1991 (dernier recensement fédéral des entreprises), 1 481 établissements, dont 142 pour l'hôtellerie, parmi lesquels 131 hôtels, auberges, motels et 11 autres établissements d'hébergement : 4 centres de vacances, 2 de camping-caravaning et 5 autres hébergements collectifs.

La restauration se composait de 1 183 établissements, dont 1 158 cafés, tea-rooms, bars, 22 cabarets-dancings, 3 établissements d'autres formes de restauration.

On comptait encore 156 "autres établissements", comprenant 90 cantines, 20 pensions et 46 autres formes de restauration ou d'hébergement.

1.2.2 Emplois

Ces 1 481 établissements employaient globalement 15 949 personnes (6,1 % de l'emploi du canton) dont la plus grande partie (13 625 ou 85,4 %) à plein temps. Le temps partiel est donc peu répandu dans la branche, et en moyenne moins que dans l'ensemble des activités du canton. Parmi les grandes divisions de l'économie, seuls le bâtiment et l'industrie comptent proportionnellement moins d'emplois de ce type. La majorité des personnes occupées était de sexe masculin (58 %). Donc, 42 % de femmes dans l'hôtellerie-restauration; à titre de comparaison, leur proportion est de 40 % dans l'ensemble de l'économie du canton.

L'hôtellerie-restauration est la branche de l'économie genevoise qui dépend le plus de la main-d'oeuvre étrangère. La proportion de personnes suisses occupées y est de 29 %, comparable à celle que l'on trouve dans le bâtiment (30 %) et nettement inférieure à celle rencontrée dans l'emploi global du canton (56 %, chiffres de 1985, en 1991 cette répartition n'a pas été relevée). En août 1991, la main-d'oeuvre hôtelière étrangère se composait de 58 % de titulaires de permis annuel ou d'établissement, de 20 % de saisonniers et de 22 % de frontaliers.

⁴Recensement fédéral des entreprises (RFE 1991).

Par comparaison avec la Suisse, l'hôtellerie genevoise emploie plus d'étrangers (GE : 71 %; CH : 39 %), plus de femmes (42 %; 31 %) et un peu moins de personnes à temps partiel (15 %; 17 %).

1.2.3 Valeur ajoutée⁵

La création de richesse dans l'économie d'un Etat, d'une branche ou d'une entreprise, est classiquement mesurée par sa valeur ajoutée. Comme son nom l'indique, ce terme désigne ce que l'entreprise "ajoute de valeur" aux biens et services qu'elle produit ou traite dans le cadre de son activité. D'une manière simplifiée et schématique, on mesure la valeur de la production du bien ou du service de laquelle on soustrait les coûts intermédiaires (matières premières, matériel, frais d'entretien, etc., mais pas les salaires !) qui ont servi à réaliser cette production.

En 1985, la valeur ajoutée de l'hôtellerie-restauration était estimée à environ 714 millions de francs, soit 5,9 % de la valeur ajoutée totale du canton. La valeur ajoutée par tête est d'environ 51 000 francs (établissements hôteliers du secteur privé occupant au moins dix personnes), contre 40 000 francs dans l'ensemble de la Suisse. C'est le domaine d'activité, avec les services personnels (coiffure etc.), dont la valeur ajoutée par tête est la plus basse.

Dans l'industrie (entreprises de 50 emplois et plus, secteur privé) l'horlogerie-bijouterie dégage 166 milliers de francs de valeur ajoutée par tête, l'industrie chimique 119, la métallurgie 79, les machines 70. Pour la construction, on atteint un chiffre du même ordre de grandeur que pour l'hôtellerie : 53 milliers de francs pour le gros œuvre et 57 pour l'aménagement ou parachèvement.

1.2.4 Salaires

Une enquête récente menée par l'OCSTAT et l'OFIAMT⁶ nous apporte de nouvelles lumières sur les salaires dans l'hôtellerie-restauration à Genève. Les chiffres correspondent à un salaire standardisé à 40 heures, c'est-à-dire que l'on a calculé le salaire horaire multiplié par 40 pour contourner l'obstacle de la grande diversité de taux d'activité et de durée hebdomadaire du travail. Dans certaines catégories professionnelles où la durée du travail hebdomadaire dépasse 40 heures (en particulier dans l'hôtellerie-restauration), le salaire réellement touché peut être supérieur au salaire standardisé (4 000 francs à 40 heures correspondent à 4 500 francs à 45 heures par exemple). Insistons : il s'agit d'un salaire, plus précisément d'un taux de salaire et pas d'un revenu.

Le salaire mensuel moyen standardisé dans l'hôtellerie-restauration était, en octobre 1991, dans le canton de Genève, de 3 512 francs alors que le salaire moyen global était de 5 467 francs dans l'ensemble de l'économie. C'est la branche qui "paie" le moins, horticulture exceptée. Remarquons cependant que les pourboires ne sont pas inclus. Les postes non qualifiés atteignent un salaire mensuel standardisé de 3 012 francs, ceux réclamant une formation de degré CFC passent à 3 646 francs, de degré secondaire supérieur à 4 955 francs. Il n'a pas été possible de tirer une moyenne fiable pour la catégorie "hautes qualifications" (EPF, haute école, université), la branche en utilise très, très peu.

Indépendamment du salaire, l'enquête met en évidence que l'hôtellerie-restauration est un des domaines d'activité où l'âge moyen est le plus bas : 35,7 ans (39,3 pour l'ensemble, 32,8 pour les soins corporels, 41,0 pour l'enseignement).

⁵La problématique production-valeur ajoutée est abondamment développée dans le n° 77 des "Aspects statistiques : Valeur de la production dans le canton de Genève; estimation par branches économiques". Cette étude est basée sur l'analyse du relevé partiel des résultats comptables du RFE 1985. Les résultats de l'hôtellerie-restauration proviennent de cette publication, qui sert de référence.

⁶Résultats publiés dans le n° 90 des "Aspects statistiques", Genève, OCSTAT, décembre 1992.

2. L'hôtellerie, côté offre

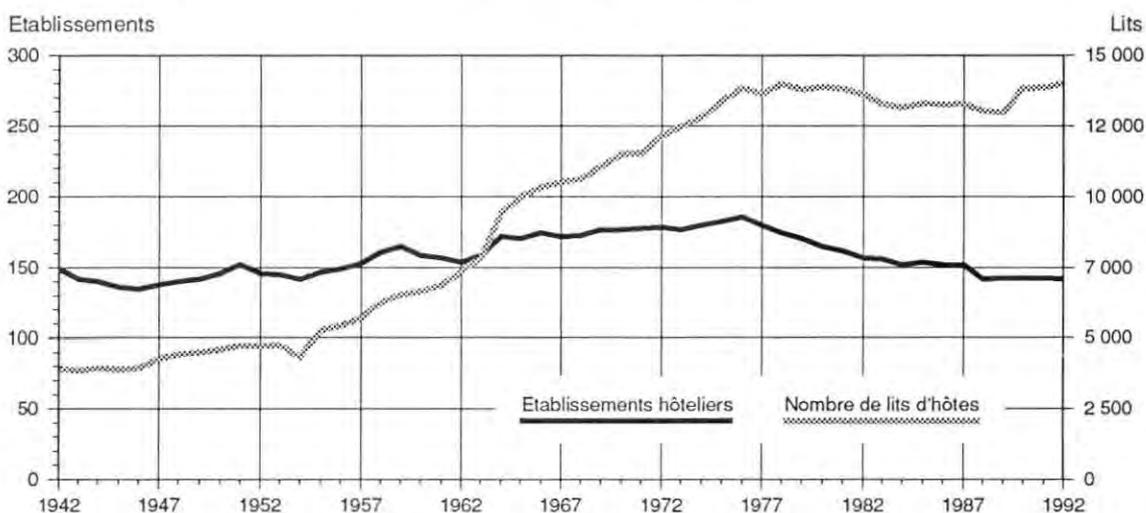
2.1 Quelques comparaisons

Genève est, parmi les grandes villes de Suisse, celle où l'offre de lits d'hôtel recensés par rapport au nombre d'habitants est la plus élevée : 69 lits disponibles par 1 000 habitants en 1990, devant Lausanne (33), Zurich (30), Bâle (22), Berne (19). Cependant, c'est à Genève que cette proportion a le plus baissé au cours des dernières années : elle était de 78 en 1981. A l'échelon des cantons, Genève est en milieu de liste (36 lits pour 1 000 habitants), juste devant Vaud (33), loin derrière les Grisons (192), le Valais (100) ou le Tessin (69) et devant d'autres comme Berne (31), Zurich (15) ou Bâle-Campagne (queue de liste avec 6). La moyenne suisse est de 33.

Canton de Genève

Graphique 2

Etablissements hôteliers et nombre de lits d'hôtes de 1942 à 1992



Depuis la seconde guerre mondiale, l'hôtellerie du canton a connu schématiquement deux phases : une période de croissance entre 1946 et 1976, suivie d'une phase qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui, où l'offre s'est maintenue mais concentrée dans un plus petit nombre d'établissements. On est passé de 135 établissements en 1946 à un maximum de 186 en 1976. En 1992, on en recense 142.

En nombre de lits, le maximum fut atteint en 1948 (14 393), la capacité se réduisant à 13 093 en 1988 pour s'accroître à nouveau et se stabiliser : (14 133 en 1990, 14 166 en 1991 et 14 022 en 1992 (voir graphique 2).

2.2 Caractéristiques de l'offre en 1992

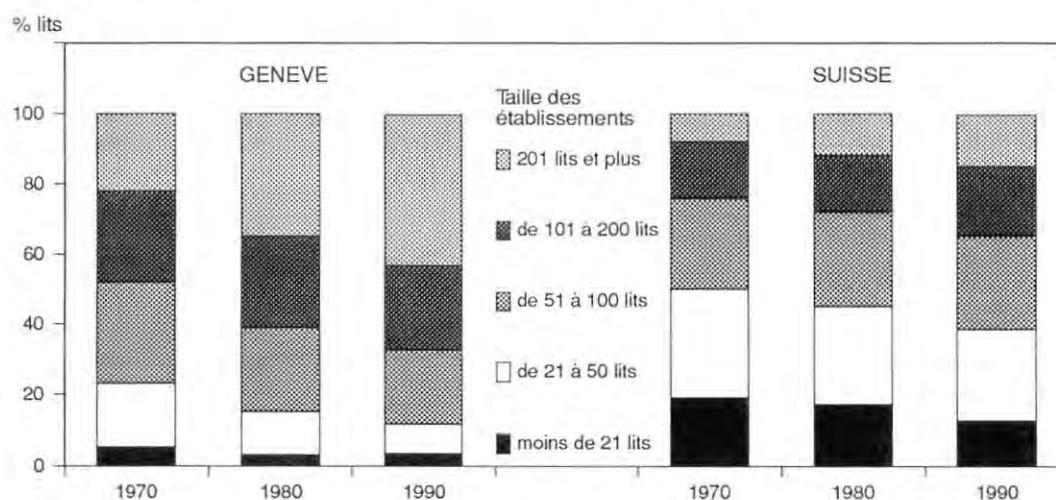
2.2.1 De grands hôtels

Les hôtels genevois sont plutôt grands (96 lits recensés par établissement, en moyenne; 35 en Suisse). A Genève, l'offre émane principalement d'hôtels à très grande (plus de 200 lits) et grande (101 à 200 lits) capacités. En 1992, ces établissements offrent deux tiers de toutes les possibilités d'hébergement. On observe, en particulier au cours de ces vingt dernières années, une augmentation de la capacité offerte par les très grands hôtels.

Canton de Genève et Suisse

Graphique 3

Evolution de la structure de l'offre de lits d'hôtels selon la taille des établissements



La structure de l'offre selon la capacité diffère sensiblement en Suisse et à Genève, bien que dans les deux cas on constate une augmentation de la part des "grands" et un recul de celle des "petits".

Canton de Genève et Suisse

Tableau 1

Etablissements et lits d'hôtes selon la capacité des hôtels, en 1992

	Canton de Genève				Suisse			
	Etablissements		Lits disponibles		Etablissements		Lits disponibles	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Jusqu'à 10 lits	7	5	61	0	1 150	18	7 721	3
de 11 à 20	24	17	330	2	1 574	25	20 645	9
de 21 à 50	34	24	1 077	8	2 079	33	57 513	26
de 51 à 100	39	27	2 941	21	1 011	16	60 536	27
de 101 à 150	13	9	1 647	12	284	4	29 176	13
de 150 à 200	10	7	1 719	12	100	2	14 516	7
de 201 à 300	5	3	1 154	8	71	1	14 574	7
de 301 à 400	6	4	2 015	15	21	0	6 043	3
de 401 à 500	2	1	939	7	17	0	6 003	3
plus de 500	3	2	1 911	14	12	0	6 004	3
Ensemble des établissements	143	100	13 793	100	6 319	100	222 730	100

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

Canton, ville, ville élargie, région française voisine

Pour l'offre, comme pour la demande, on possède à Genève des résultats selon trois territoires différents : le canton, la ville et la ville élargie. Pour le canton, comme pour la ville, les résultats sont ventilés selon le prix des chambres. Pour la ville élargie, on ne possède pas ces renseignements, mais des données qui tiennent compte de la catégorie de confort (selon le système des étoiles : voir encadré page 10). Ce territoire recouvre la ville au sens strict plus des hôtels de Meyrin, Bellevue et du Grand-Saconnex situés près de la ville et appartenant aux catégories 3, 4 et 5 étoiles. On ne connaît pas les résultats par étoile pour le reste du canton. Il est évident que ces informations seraient très utiles pour les études d'aménagement du territoire. De même, il serait utile de mesurer l'apport de la région française voisine. Un premier pas dans ce sens a été franchi : l'INSEE nous a communiqué récemment de nouvelles données qui sont intégrées au dernier chapitre de la présente publication (voir page 44).

Le tableau ci-dessous résume l'offre (lits disponibles) et la demande des trois entités géographiques envisagées.

Genève

Tableau 2

Nuitées et lits disponibles selon l'aire géographique, en 1992

	Ville de Genève	Ville élargie	Canton de Genève
Lits disponibles	10 914	13 027	13 857
En % de l'ensemble du canton	79	94	100
Nuitées	1 713 607	2 068 047	2 139 809
En % de l'ensemble du canton	80	96	100

Source : OFS (Berne) – OCSTAT (Genève)

2.2.2 Des prix élevés

L'hébergement à Genève coûte cher, moins qu'à Londres, Paris ou Francfort, mais plus qu'à Amsterdam ou Bruxelles. C'est généralement le lot des villes d'importance internationale⁷. Il est difficile d'analyser cette composante prix. Les données disponibles ne sont pas adaptées. L'Office fédéral de la statistique

Canton de Genève et Suisse

Tableau 3

Lits d'hôtes disponibles selon le prix moyen par lit de l'établissement, en 1992

	Canton de Genève		Suisse	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 30 fr.	81	1	2 946	1
de 30 à 39,50 fr.	81	1	16 152	7
de 40 à 49,50 fr.	157	1	21 934	10
de 50 à 59,50 fr.	345	3	21 654	10
de 60 à 69,50 fr.	473	3	20 431	9
de 70 à 79,50 fr.	301	2	19 338	9
de 80 à 89,50 fr.	271	2	18 933	9
de 90 à 99,50 fr.	721	5	15 368	7
plus de 100 fr.	11 363	82	85 974	39
Ensemble des établissements	13 793	100	222 730	100

Source : OFS (Berne) – OCSTAT (Genève)

⁷Voir à ce sujet la brochure du Département de l'économie publique, Genève : "Comparaisons internationales".

relève annuellement le prix des chambres et le nombre de lits. Il calcule un prix moyen par lit, applicable à tout l'établissement. C'est cette moyenne qui détermine la position de l'hôtel dans l'échelle de prix. Celle-ci n'est pas vraiment adaptée à Genève : elle va du prix minimum jusqu'à 99 fr. 50, par pas de 10 francs, mais réunit en une seule catégorie les hôtels à 100 fr. et plus par lit pour une nuitée. On y trouve, en 1992, 82 % de l'ensemble. A moins de 50 fr. par lit, on ne trouve que 3 % de l'offre (voir tableau 3 page 9). La relative absence de lits bon marché est flagrante. Cette situation n'est pas spécifique à Genève. L'offre de lits à moins de 100 fr. n'atteint que 13 % de l'offre totale à Zurich, par exemple.

2.2.3 Prépondérance du haut de gamme

De la simplicité au luxe, les prestations (et les prix) ne sont pas les mêmes. Pour différencier les établissements, on les classe selon le système des étoiles bien connu du public (voir encadré).

"Star system"

La classification des hôtels est établie par la Société suisse des hôteliers (SSH) sur la base de 20 critères pour lesquels des points sont attribués; le total détermine le nombre d'étoiles. Sont pris en compte les dimensions de l'établissement en fonction du nombre de chambres, son aspect, l'équipement général (télévision, ascenseur, télécommunications, restauration, installations de loisirs), l'équipement des chambres et des salles d'eau. Dans chaque catégorie, les établissements sont tenus à des prestations minimales et codifiées. Les draps et oreillers doivent, par exemple, être changés quotidiennement dans les 5 étoiles, tous les deux jours dans les 4 étoiles, etc.

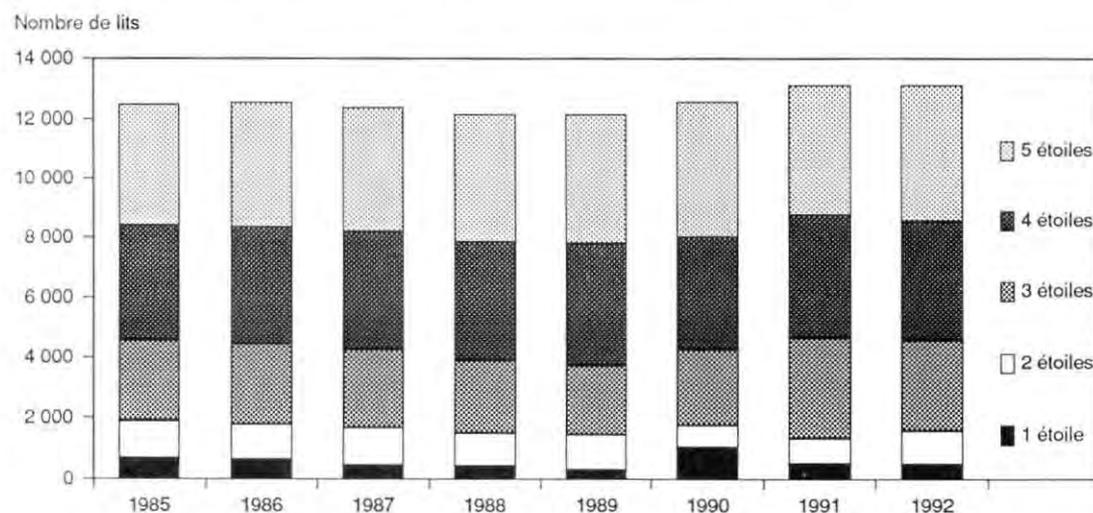
Comme nous l'avons déjà signalé, il n'existe pas de statistique avec répartition selon le nombre d'étoiles pour le canton dans son ensemble; en revanche, on dispose de ces données pour la ville (y compris certains établissements importants hors de celle-ci). Pour fixer les idées, on peut dire que le territoire pour lequel on connaît la classification par étoiles comprend 96 % de l'ensemble de l'offre du canton (voir tableau 2).

A Genève, ville élargie, on recensait en 1992 : 14 hôtels une étoile, 20 hôtels deux étoiles, 33 hôtels trois étoiles, 21 hôtels quatre étoiles et 16 hôtels cinq étoiles.

Canton de Genève

Graphique 4

Evolution de l'offre de lits selon le degré de confort des établissements



2.2.4 La construction d'hôtels

Au cours des huit dernières années (1985-1992), la statistique du mouvement de la construction a enregistré 17 constructions de la branche "hôtels, restaurants, pensions" (dont 9 en ville), totalisant un volume de 132 700 m³, et 8 dans le reste du canton (volume : 399 364 m³). En comparaison avec les huit années précédentes (1977-1984), on observe que le volume construit a augmenté de 23 %. Cette évolution globale résulte d'une baisse de 52 % des constructions en ville et d'une croissance de 159 % dans le reste du canton.

Canton de Genève

Tableau 4

Mouvement de la construction dans le groupe hôtels, restaurants, pensions, de 1974 à 1992

	Ville			Campagne			Total		
	Nombre	Volume en m3	Coûts en milliers de frs	Nombre	Volume en m3	Coûts en milliers de frs	Nombre	Volume en m3	Coûts en milliers de frs
Construction									
1974	2	35 850	12 700	-	-	-	2	35 850	12 700
1975	2	57 200	24 160	-	-	-	2	57 200	24 160
1976	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1977	2	238 500	177 682	1	77 000	26 450	3	315 500	204 132
1978	1	12 500	7 250	1	11 965	6 300	2	24 465	13 550
1979	1	13 800	4 800	1	21 100	10 550	2	34 900	15 350
1980	1	2 670	1 602	1	1 283	770	2	3 953	2 372
1981	-	-	-	1	27 824	14 900	1	27 824	14 900
1982	1	7 963	3 500	2	14 752	6 410	3	22 715	9 910
1983	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1984	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1985	1	9 600	5 760	-	-	-	1	9 600	5 760
1986	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1987	1	11 200	9 400	2	58 750	25 100	3	69 950	34 500
1988	2	34 600	19 000	1	1 330	665	3	35 930	19 665
1989	3	48 030	34 593	4	286 166	242 272	7	334 196	276 865
1990	1	2 700	2 800	1	53 118	28 000	2	55 818	30 800
1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1992	1	26 600	220 000	-	-	-	1	26 600	220 000
Autorisations									
1974	1	3 520	1 232	2	88 965	27 871	3	92 485	29 103
1975	5	108 413	41 617	1	4 000	1 000	6	112 413	42 617
1976	2	68 280	32 100	1	21 100	8 862	3	89 380	40 962
1977	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1978	-	-	-	2	35 576	13 938	2	35 576	13 938
1979	1	20 200	6 060	1	1 283	411	2	21 483	6 471
1980	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1981	1	9 600	4 800	-	-	-	1	9 600	4 800
1982	1	34 600	14 497	1	2 000	400	2	36 600	14 897
1983	1	11 200	5 488	2	98 533	49 267	3	109 733	54 755
1984	2	83 600	50 160	1	31 800	12 243	3	115 400	62 403
1985	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1986	3	27 430	14 782	-	-	-	3	27 430	14 782
1987	-	-	-	5	77 850	43 864	5	77 850	43 864
1988	2	29 300	20 468	-	-	-	2	29 300	20 468
1989	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1990	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1991	1	5 840	3 796	-	-	-	1	5 840	3 796
1992	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : OCSTAT (Genève)

En ce qui concerne les projets ayant donné lieu à autorisation de construire, le ralentissement est net; ils totalisent 62 570 m³ en ville pour les huit dernières années et 47 850 m³ dans le reste du canton. Il est à signaler que depuis 1989, un seul projet, relativement modeste, situé en ville, a fait l'objet d'une autorisation de construire.

3. L'hôtellerie, côté demande

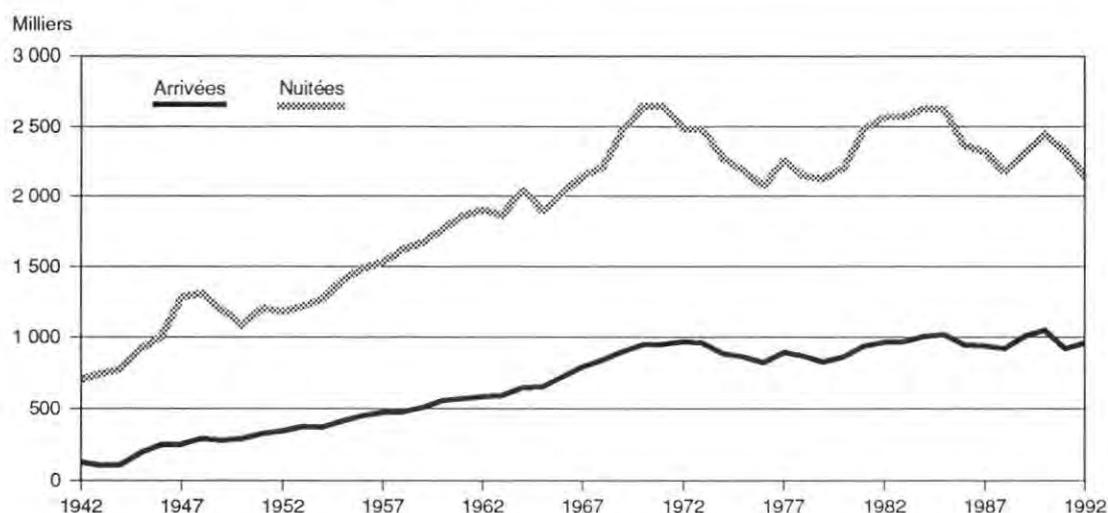
3.1 De la croissance à l'état stationnaire

Dans le canton, la forte augmentation de la demande (mesurée ici par le nombre de nuitées) cessa vers 1970. Depuis, on observe une évolution de type conjoncturel marquée par le creux des années septante, la reprise du début des années quatre-vingt qui se brise dès 1985. Lors de la phase ascendante (1945-1970), le nombre de nuitées a presque triplé, passant d'environ 900 000 à 2 600 000, ce qui représente une croissance 4,3 % par an en moyenne. Depuis 1970, on constate une évolution presque stationnaire⁸ : le nombre de nuitées oscille autour de 2,38 millions avec des écarts de plus ou moins 0,3 million. C'est dans cet intervalle que s'inscrivent les années de vaches grasses et les années de vaches maigres. Avec respectivement 2,33 et 2,14 millions de nuitées, les années 1991 et 1992 peuvent être considérées comme des années de vaches maigres.

Canton de Genève

Graphique 5

Arrivées et nuitées dans l'hôtellerie, de 1942 à 1992



⁸Ce qui signifie que sur le long terme (ici 20 ans) on ne constate pratiquement pas de croissance ou de décroissance, mais des hauts et des bas conjoncturels. On peut calculer que pour les nuitées à Genève, la courbe tendancielle est sur une pente très légèrement descendante : -1,9 % sur 20 ans, soit -0,1 % l'an en moyenne.

3.2 Emergence et prédominance de la demande étrangère

Pendant la dernière guerre mondiale, le canton accueillait principalement des visiteurs résidant en Suisse. Sur 125 200 touristes arrivés en 1942, les étrangers étaient au nombre de 26 700 (21 %), totalisant 245 600 nuits (35 %). Les résidents en Suisse formaient, avec 98 500 arrivées, le 79 % des touristes et "consommaient" 65 % des nuitées. Dès 1947, le tourisme interne est minoritaire : arrivées de touristes résidant en Suisse : 42 %; nuitées : 44 %. Au début des années septante, la part d'arrivées des hôtes de Suisse s'est réduite à 12 %. A plus ou moins un point de pourcentage, on retrouve la même proportion aujourd'hui. En termes de nuitées, la proportion est de 15 % en 1992, soit un point au-dessous de la moyenne 1971-1992.

Pourquoi vient-on à Genève ?

On ne possède pas de chiffres détaillés et précis sur les motifs de visite. Selon les professionnels de la branche, la clientèle de l'hôtellerie peut être répartie, en gros, comme suit :

- tourisme d'affaires (congrès, séminaires, foires, expositions) : 40 %;
- tourisme lié aux institutions internationales : 40 %. (Le bureau des réservations de l'ONU estime à 720 000 le nombre de nuitées pour les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et les missions permanentes);
- tourisme d'agrément : 20 %.

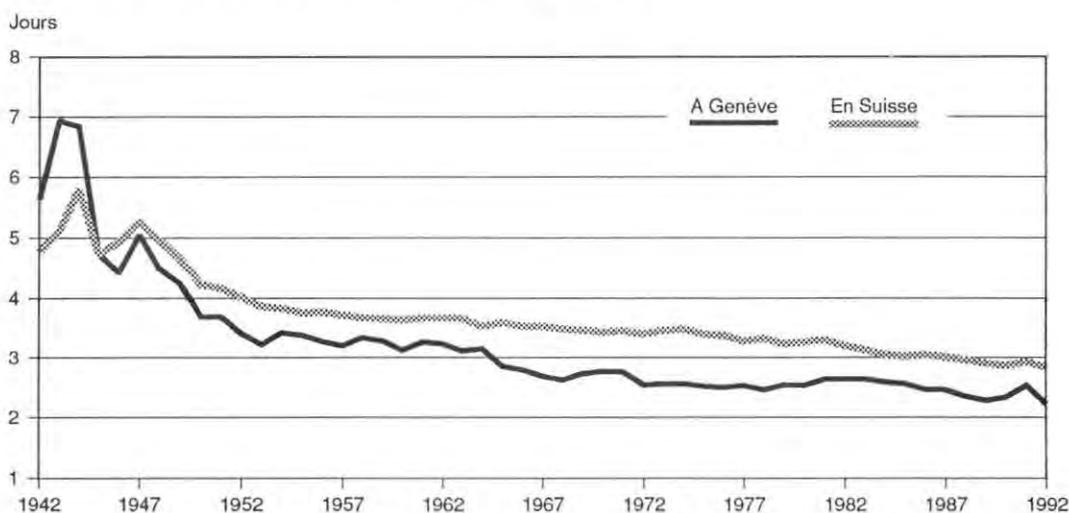
3.3 Des séjours de plus en plus courts

Depuis la fin de l'immédiat après-guerre (1947)⁹, la durée des séjours n'a cessé de se raccourcir. En 1945, le séjour moyen (nombre de nuitées par arrivée) est de 4,97 jours à Genève (5,29 en Suisse). En 1992, elle n'est plus que de 2,23 jours (2,75 en Suisse). Cette évolution reflète un mode de vie accéléré par les facilités, l'accessibilité et la rapidité des transports, et dont le voyageur japonais offre parfois une caricature.

Canton de Genève et Suisse

Graphique 6

Durée moyenne de séjour dans l'hôtellerie, de 1942 à 1992



⁹Pendant la guerre, une partie de l'activité hôtelière tenait probablement plus du refuge que du tourisme. En 1942, la durée moyenne de séjour des étrangers est de 9,2 jours, de 18,6 en 1943 et de 22,4 en 1944. Dès 1945 on retrouve des chiffres "normaux" : 5,0 jours en 1945 et 4,2 en 1946.

La durée de séjour est plus courte systématiquement à Genève qu'en Suisse, elle est également plus courte pour les hôtes résidant à l'étranger que pour les hôtes résidant en Suisse.

En 1992, dans le canton de Genève, la durée de séjour est plus longue dans les petits établissements : elle est de 3,89 jours pour les hôtels jusqu'à 50 lits (et même de 14,12 jours pour les six plus petits qui ont moins de 10 lits), de 2,68 jours pour ceux dont la capacité va de 51 à 200 lits et de 2,18 jours pour les plus grands. On ne retrouve pas la même relation en Suisse, où les hôtels jusqu'à 50 lits sont fréquentés en moyenne 2,90 jours, ceux de 51 à 200 lits 2,78 jours, et ceux de plus de 200 lits 3,36 jours.

3.4 Comment se répartit la demande en 1992

En 1992, l'hôtellerie du canton de Genève a accueilli 960 865 arrivants qui ont "consommé" 2 139 809 nuitées, ce qui donne aux séjours une durée moyenne de 2,23 jours.

3.4.1 Taille des établissements

On remarque qu'on ne peut établir une relation particulière entre la taille des établissements et la durée de séjour, sinon que les très petits établissements présentent des durées plus longues pour les hôtes de Suisse. Une partie de ces hôtels ont donc une fonction de résidences.

Les visiteurs de Suisse descendent en moyenne dans des hôtels de capacité plus faible. En 1992, 11 % des arrivées d'hôtes de Suisse sont enregistrées dans des établissements jusqu'à 50 lits (contre 6 % pour les étrangers). Dans les hôtels de 51 à 100 lits, ils sont 25 % (étrangers : 19 %) et 64 % dans ceux de plus de 100 lits (étrangers : 75 %).

3.4.2 Catégories de prix

La statistique détaillée des nuitées selon la catégorie de prix n'est pas très informative pour Genève, puisque les chambres à moins de 100 fr. représentent moins du cinquième des nuitées (17 %) et que la part au-dessous de 50 fr. est très faible (4 %). Le tableau 5 présente néanmoins les données disponibles.

La durée de séjour est généralement d'autant plus grande que le prix des chambres est bas. On observera la longue durée de séjour des hôtes provenant de Suisse dans les hôtels les meilleur marché.

Les arrivants suisses à Genève séjournent en moyenne dans des chambres de catégories de prix plus basses : 82 % dans des chambres à 100 francs et plus la nuit alors que, pour cette même catégorie, on trouve 89 % des arrivants étrangers. Les touristes de l'intérieur sont 18 % à loger dans des chambres dont le prix varie de 50 à 99,50 francs (étrangers 11 %) et 1 % (étrangers 0,3 %) dans des chambres à moins de 50 francs la nuit.

Pour l'anecdote, en 1992, 372 visiteurs de Suisse se sont logés dans des chambres de moins de 30 francs la nuit. Il n'y avait que 41 étrangers dans ce cas.

Globalement en Suisse, 12 % des nuitées concernent des chambres à moins de 50 fr. la nuit, 45 % des chambres dont le prix s'étage entre 50 fr. et 99 fr. 50, et 43 % des chambres à 100 fr. et plus.

3.4.3 Confort

En ce qui concerne le choix de la catégorie de confort, nous nous référons au système des étoiles (voir encadré page 10). Comme il a été expliqué, les résultats ne recouvrent pas tout le canton mais la ville de Genève élargie, uniquement.

Le choix des touristes de Suisse se porte volontiers sur des établissements 3 et 4 étoiles. Ils séjournent plus longtemps dans ceux de catégorie intermédiaire : 2, 3 et 4 étoiles. Les hôtes de l'étranger sont plus nettement attirés par les hôtels de luxe.

La catégorie de confort et le prix étant très liés, on observe, pour le confort, une même relation entre la durée de séjour et la catégorie, à savoir : les séjours sont d'autant plus longs que les hôtels sont simples. Cela est patent pour les hôtes de Suisse, un peu moins net pour les hôtes étrangers.

Canton de Genève

Tableau 5

Arrivées, nuitées et durée de séjour selon la provenance des hôtes et la catégorie des établissements, en 1992

	Arrivées			Nuitées			Durée de séjour		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
	Nombre						Jours		
Taille des établissements									
0 à 10 lits	241	647	888	5 269	1 745	7 014	21,86	2,70	7,90
11 à 20 lits	1 574	4 467	6 041	15 566	8 527	24 093	9,89	1,91	3,99
21 à 50 lits	10 547	42 789	53 336	47 250	92 484	139 734	4,48	2,16	2,62
51 à 100 lits	29 399	163 475	192 874	96 859	393 613	490 472	3,29	2,41	2,54
101 à 150 lits	14 073	96 963	111 036	26 992	233 960	260 952	1,92	2,41	2,35
151 à 200 lits	8 501	118 968	127 469	17 396	259 995	277 391	2,05	2,19	2,18
201 à 300 lits	14 720	50 392	65 112	38 550	109 731	148 281	2,62	2,18	2,28
301 à 400 lits	7 735	164 298	172 033	18 126	307 876	326 002	2,34	1,87	1,89
401 à 500 lits	13 061	86 569	99 630	28 444	147 804	176 248	2,18	1,71	1,77
501 lits et plus	15 069	117 377	132 446	24 601	265 021	289 622	1,63	2,26	2,19
Total	114 920	845 945	960 865	319 053	1 820 756	2 139 809	2,78	2,15	2,23
Prix moyen par lit, en francs									
moins de 30	372	41	413	6 449	957	7 406	17,34	23,34	17,93
de 30 à 39,50	166	741	907	5 462	1 086	6 548	32,90	1,47	7,22
de 40 à 49,50	353	1 767	2 120	8 362	6 924	15 286	23,69	3,92	7,21
de 50 à 59,50	2 451	12 149	14 600	29 242	22 672	51 914	11,93	1,87	3,56
de 60 à 69,50	3 365	14 260	17 625	26 501	54 007	80 508	7,88	3,79	4,57
de 70 à 79,50	2 254	13 101	15 355	18 548	31 686	50 234	8,23	2,42	3,27
de 80 à 89,50	2 787	9 662	12 449	5 880	19 293	25 173	2,11	2,00	2,02
de 90 à 99,50	9 435	44 333	53 768	21 603	104 507	126 110	2,29	2,36	2,35
100 et plus	93 737	749 891	843 628	197 006	1 579 624	1 776 630	2,10	2,11	2,11
Total	114 920	845 945	960 865	319 053	1 820 756	2 139 809	2,78	2,15	2,23
Confort des établissements ¹									
1 étoile	1 647	9 209	10 856	25 321	38 657	63 978	15,37	4,20	5,89
2 étoiles	10 148	56 964	67 112	53 317	132 482	185 799	5,25	2,33	2,77
3 étoiles	35 114	166 771	201 885	83 827	398 322	482 149	2,39	2,39	2,39
4 étoiles	32 168	303 150	335 318	67 376	582 391	649 767	2,09	1,92	1,94
5 étoiles	27 736	293 850	321 586	50 153	636 192	686 345	1,81	2,17	2,13
Total	106 813	829 944	936 757	279 994	1 788 044	2 068 038	2,62	2,15	2,21

1. Ville de Genève élargie

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

Arrivées, nuitées et durée de séjour selon le prix moyen de la nuitée dans l'établissement, en 1992

Provenance des hôtes	Prix en francs									Total
	moins 30	de 30 à 39,50	de 40 à 49,50	de 50 à 59,50	de 60 à 69,50	de 70 à 79,50	de 80 à 89,50	de 90 à 99,50	100 et plus	
<i>Arrivées</i>										
Ensemble des pays	413	907	2 120	14 600	17 625	15 355	12 449	53 768	843 628	960 865
dont Suisse	372	907	353	2 451	3 365	2 254	2 787	9 435	93 737	115 661
France	1	72	204	1 525	1 753	1 908	996	5 926	70 156	82 541
Italie	3	96	279	1 384	2 732	1 421	1 043	3 885	52 361	63 204
Allemagne	23	39	205	615	1 178	483	648	2 355	32 803	38 349
Espagne	-	22	36	477	563	790	705	2 944	52 273	57 810
Grande-Bretagne	-	22	72	692	682	728	424	2 696	66 886	72 202
Scandinavie	-	15	21	341	306	288	257	1 187	29 627	32 042
Etats-Unis	1	55	337	2 042	2 498	1 387	1 084	5 694	98 350	111 448
Amérique latine	1	53	86	723	645	891	759	2 644	20 025	25 827
Afrique	6	138	93	1 072	593	1 634	658	3 625	30 317	38 136
Japon	-	11	34	374	354	459	356	1 647	139 700	142 935
Asie sans Japon	1	61	98	986	833	1 232	868	3 781	61 024	68 884
Océanie	-	4	64	415	386	247	233	1 040	5 323	7 712
<i>Nuitées</i>										
Ensemble des pays	7 406	6 548	15 286	51 914	80 508	50 234	25 173	126 110	1 776 630	2 139 809
dont Suisse	6 449	5 462	8 362	29 242	26 501	18 548	5 880	21 603	197 006	319 053
France	19	107	338	2 376	3 130	3 492	1 468	12 197	125 725	148 852
Italie	3	157	447	1 863	7 610	2 717	1 605	6 933	95 512	116 847
Allemagne	88	46	354	932	2 390	940	948	4 809	69 161	79 668
Espagne	-	33	131	746	1 128	1 455	978	4 740	87 629	96 840
Grande-Bretagne	-	27	110	1 234	1 482	1 398	746	6 638	133 738	145 373
Scandinavie	-	24	33	484	936	594	507	2 801	64 090	69 469
Etats-Unis	2	85	504	3 533	4 543	2 349	1 622	11 022	208 384	232 044
Amérique latine	30	69	172	1 340	1 354	1 795	1 612	6 984	54 736	68 092
Afrique	675	182	867	3 442	9 963	9 213	2 870	14 429	106 719	148 360
Japon	-	12	59	467	669	689	484	2 770	211 496	216 646
Asie sans Japon	41	83	1 573	2 109	4 091	2 599	1 943	10 242	183 044	205 725
Océanie	-	7	85	685	699	374	422	2 247	14 635	19 154
<i>Durée moyenne de séjour (en jours)</i>										
Ensemble des pays	17,93	7,22	7,21	3,56	4,57	3,27	2,02	2,35	2,11	2,23
dont Suisse	17,34	6,02	23,69	11,93	7,88	8,23	2,11	2,29	2,10	2,76
France	19,00	1,49	1,66	1,56	1,79	1,83	1,47	2,06	1,79	1,80
Italie	1,00	1,64	1,60	1,35	2,79	1,91	1,54	1,78	1,82	1,85
Allemagne	3,83	1,18	1,73	1,52	2,03	1,95	1,46	2,04	2,11	2,08
Espagne	-	1,50	3,64	1,56	2,00	1,84	1,39	1,61	1,68	1,68
Grande-Bretagne	-	1,23	1,53	1,78	2,17	1,92	1,76	2,46	2,00	2,01
Scandinavie	-	1,60	1,57	1,42	3,06	2,06	1,97	2,36	2,16	2,17
Etats-Unis	2,00	1,55	1,50	1,73	1,82	1,69	1,50	1,94	2,12	2,08
Amérique latine	30,00	1,30	2,00	1,85	2,10	2,01	2,12	2,64	2,73	2,64
Afrique	112,50	1,32	9,32	3,21	16,80	5,64	4,36	3,98	3,52	3,89
Japon	-	1,09	1,74	1,25	1,89	1,50	1,36	1,68	1,51	1,52
Asie sans Japon	41,00	1,36	16,05	2,14	4,91	2,11	2,24	2,71	3,00	2,99
Océanie	-	1,75	1,33	1,65	1,81	1,51	1,81	2,16	2,75	2,48

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

Arrivées, nuitées et durée de séjour selon le confort des établissements (nombre d'étoiles), en 1992

Provenance des hôtes	Etoiles					Total
	*	**	***	****	*****	
<i>Arrivées</i>						
Ensemble des pays	10 856	67 112	201 885	335 318	321 586	936 757
dont Suisse	1 647	10 148	35 114	32 168	27 736	106 813
France	969	7 055	18 704	22 402	30 578	79 708
Italie	1 770	5 859	16 343	17 216	19 425	60 613
Allemagne	253	2 493	8 424	12 385	12 076	35 631
Espagne	667	2 646	16 577	23 371	13 722	56 983
Grande-Bretagne	398	3 377	10 958	17 800	38 527	71 060
Scandinavie	138	1 454	5 426	13 475	10 756	31 249
Etats-Unis	960	8 213	21 793	37 803	41 244	110 013
Amérique latine	580	3 809	7 506	5 646	7 877	25 418
Afrique	899	4 608	11 208	8 958	12 234	37 907
Japon	278	2 310	7 609	88 572	44 071	142 840
Asie sans Japon	685	5 227	12 936	22 902	26 658	68 408
Océanie	183	1 539	2 389	1 626	1 843	7 580
<i>Nuitées</i>						
Ensemble des pays	63 978	185 799	482 149	649 767	686 345	2 068 038
dont Suisse	25 321	53 317	83 827	67 376	50 153	279 994
France	1 583	13 135	34 673	42 041	52 766	144 198
Italie	5 470	10 255	30 627	32 493	33 708	112 553
Allemagne	405	4 982	18 827	29 021	22 007	75 242
Espagne	1 123	4 888	26 134	37 142	26 322	95 609
Grande-Bretagne	692	7 316	14 761	37 968	70 472	131 209
Scandinavie	280	3 444	15 178	29 102	20 750	68 754
Etats-Unis	1 406	14 353	44 924	74 393	93 335	228 411
Amérique latine	1 158	8 688	21 149	14 931	21 419	67 345
Afrique	8 684	18 389	51 678	27 705	40 525	146 981
Japon	380	5 473	13 769	125 543	71 173	216 338
Asie sans Japon	4 184	14 425	36 065	51 215	98 635	204 524
Océanie	349	2 785	5 351	5 302	5 128	18 915
<i>Durée moyenne de séjour (en jours)</i>						
Ensemble des pays	5,89	2,77	2,39	1,94	2,13	2,21
dont Suisse	15,37	5,25	2,39	2,09	1,81	2,62
France	1,63	1,86	1,85	1,88	1,73	1,81
Italie	3,09	1,75	1,87	1,89	1,74	1,86
Allemagne	1,60	2,00	2,23	2,34	1,82	2,11
Espagne	1,68	1,85	1,58	1,59	1,92	1,68
Grande-Bretagne	1,74	2,17	1,35	2,13	1,83	1,85
Scandinavie	2,03	2,37	2,80	2,16	1,93	2,20
Etats-Unis	1,46	1,75	2,06	1,97	2,26	2,08
Amérique latine	2,00	2,28	2,82	2,64	2,72	2,65
Afrique	9,66	3,99	4,61	3,09	3,31	3,88
Japon	1,37	2,37	1,81	1,42	1,61	1,51
Asie sans Japon	6,11	2,76	2,79	2,24	3,70	2,99
Océanie	1,91	1,81	2,24	3,26	2,78	2,50

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

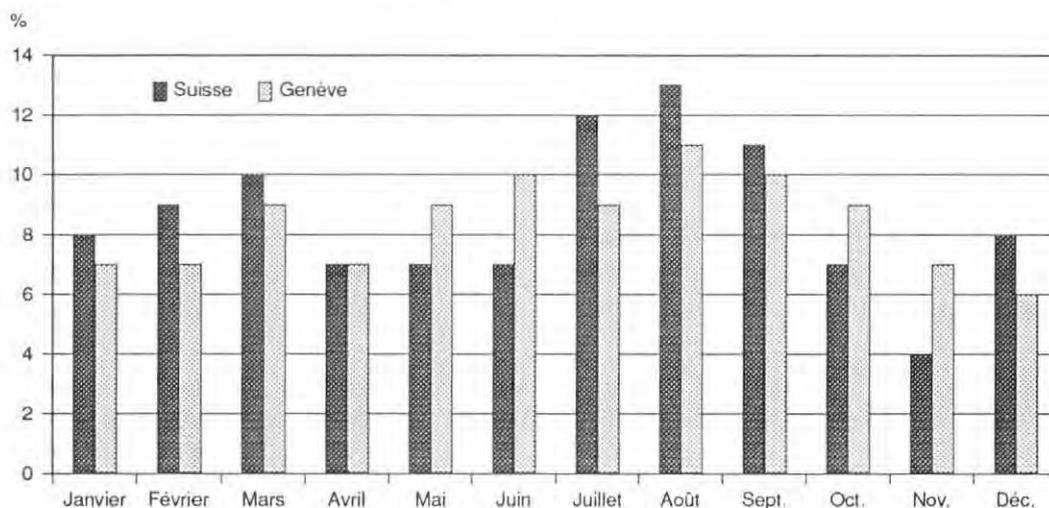
3.4.4 Saisonnalité

Les variations du nombre de nuitées tout au long de l'année sont moins marquées par la saison que celles des données météorologiques comme la température ou l'ensoleillement. Cependant, pour l'hôtellerie comme pour la météo, l'hiver à Genève c'est un peu la morte saison. Les nuitées chutent en novembre et décembre et n'augmenteront pas avant mars et le Salon de l'automobile.

Canton de Genève et Suisse

Graphique 7

Répartition mensuelle des nuitées, en pour-cent, en 1992



3.5 La demande selon le lieu de résidence des hôtes en 1992

• Les touristes de Suisse

Ils sont les principaux clients de l'hôtellerie genevoise – en termes de pays de provenance – avec 11 % des arrivées et 14 % des nuitées. Leur demande est plus diversifiée que celle des hôtes de l'étranger. Ils sont, en particulier, moins fixés sur le haut de gamme. En termes de confort, les établissements de 1 et 2 étoiles sont choisis par environ un tiers des arrivants de Suisse (35,1 %). Lorsqu'il s'agit de haut de gamme, le touriste de Suisse choisit plutôt des établissements de 4 étoiles (20,7 %), la proportion des amateurs de 5 étoiles est plus faible (13,4 %). La durée moyenne de séjour des hôtes de Suisse est sensiblement plus élevée que celle de l'ensemble des hôtes : elle se fixe à 2,78 jours contre 2,23 jours pour l'ensemble. La durée de séjour baisse lorsque l'on s'élève dans la catégorie de confort. Elle est particulièrement élevée (15,37 jours) pour les hôtels 1 étoile en raison du caractère de résidence de quelques-uns de ceux-ci, elle dépasse encore 3 jours (3,53) pour les 3 étoiles, elle n'est plus que de 1,81 jour en 5 étoiles.

Canton de Genève

Tableau 8

Mouvement hôtelier en provenance de Suisse, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	103 729	107 182	102 155	104 808	108 501	114 075	112 982	114 920
Nuitées	398 316	391 916	366 332	350 981	361 027	408 019	423 446	319 053
Durée moyenne de séjour (en jours)	3,84	3,66	3,59	3,35	3,33	3,58	3,75	2,78

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

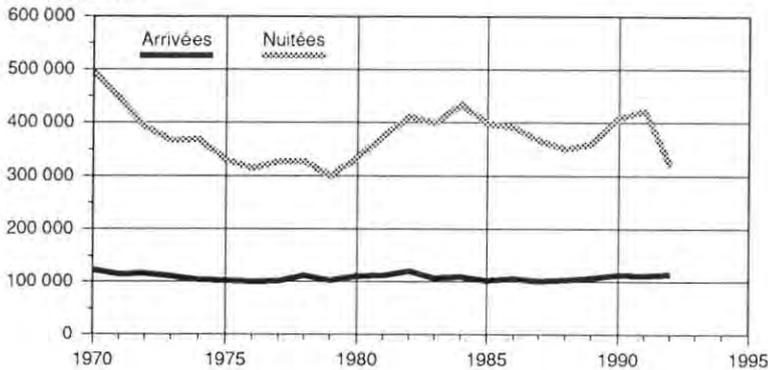
Depuis 1985, le nombre d'arrivées est en hausse (+ 11 % sur la période; tendance : + 1,6 % l'an en moyenne). Il n'en va pas de même pour les nuitées dont l'évolution positive depuis 1988 s'est brusquement infléchi en raison de la baisse de la durée de séjour (un jour de moins par visiteur entre 1991 et 1992). L' "effet 700^e" n'a été qu'un feu de paille. Dès 1992, on retrouve la morosité conjoncturelle. Elle est particulièrement sensible dans les basses catégories : les nuitées ont baissé de 41 % pour les une étoile, de 36 % pour les deux étoiles, de 28 % pour les trois étoiles, de 14 % pour les quatre étoiles et de 2,7 % pour les cinq étoiles.

Canton de Genève

Graphique 8

Arrivées et nuitées d'hôtes de Suisse de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

Arrivées 1970-92 : - 0,1 % l'an
" 1985-92 : 1,6 % "
Nuitées 1970-92 : 0,2 % l'an
" 1985-92 : - 0,8 % "

Les saisons des touristes suisses

En moyenne, sur la période 1985-1992, la demande des touristes résidant en Suisse est presque uniformément répartie au long de l'année, avec toutefois une pointe en mars (Salon de l'automobile) et octobre ("Télécom", une année sur quatre). On note un désintérêt en décembre.

En 1992, c'est au début de l'année que les touristes suisses ont montré un regain d'intérêt. L' "effet Salon" est plus marqué que d'habitude. On observe que les résultats du mois de janvier 1992 s'éloignent de la moyenne 1985-1992.

Profil saisonnier

Pour construire le profil saisonnier (graphique 7), on calcule pour chaque mois la part des nuitées par rapport à l'ensemble de l'année. Si la répartition était uniforme, on obtiendrait environ 8,3 % par mois (un chiffre un peu différent si l'on pondère par le nombre de jours).

Le graphique 22 (pages 32-33) présente les résultats par pays de provenance des hôtes. Le profil moyen des années 1985-1992 est donné par les bâtons, le profil 1992 par une courbe.

• France

Canton de Genève

Tableau 9

Mouvement hôtelier en provenance de France, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	90 686	93 052	88 681	86 191	89 649	88 954	84 420	82 541
Nuitées	180 670	176 997	166 400	158 085	166 374	167 196	158 201	148 852
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,99	1,90	1,88	1,83	1,86	1,88	1,87	1,80

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

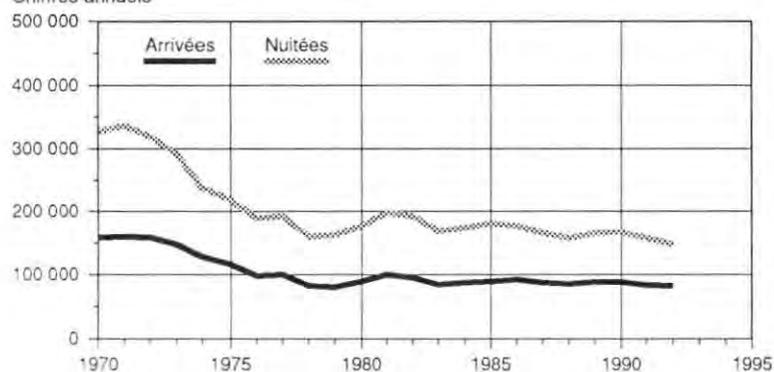
- Les Français sont les plus nombreux parmi les hôtes des pays voisins. En 1992, ils formaient 8,6 % des arrivants et passaient 5,5 % des nuitées.
- C'est un tourisme qui diminue. Entre 1970 et 1992, il a presque baissé de moitié (nuitées : - 55 %, arrivées : - 48 %).
- En 1992, 15 % des touristes de France descendent dans des établissements à moins de 100 fr. la nuit. Cependant, deux tiers environ (67,8 %) des arrivants s'adressent à des hôtels de haut de gamme (4 et 5 étoiles).
- Les séjours sont particulièrement brefs, moins de deux nuitées par arrivant en moyenne, du même ordre de grandeur que ceux des Japonais.
- Même si l'hiver à Genève n'attire pas spécialement les touristes d'Outre-Jura, la répartition, tout au long de l'année, est l'une des plus étales.

Canton de Genève

Graphique 9

Arrivées et nuitées d'hôtes de France, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

Arrivées 1970-92 : - 3,1 % l'an
 " 1985-92 : - 1,3 % "
 Nuitées 1970-92 : - 3,6 % l'an
 " 1985-92 : - 2,2 % "

• Italie

Canton de Genève

Tableau 10

Mouvement hôtelier en provenance d'Italie, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	56 098	58 540	58 940	58 135	63 648	66 331	66 266	63 204
Nuitées	121 299	119 326	116 020	113 244	119 331	127 006	126 070	116 847
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,16	2,04	1,97	1,95	1,87	1,91	1,90	1,85

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

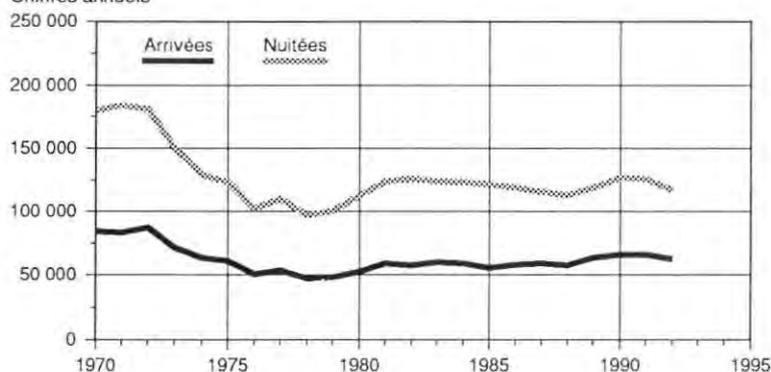
- Les touristes d'Italie sont, parmi ceux des pays voisins, les deuxièmes visiteurs de Genève après les Français, avec 6,6 % des arrivants, et passent 5,5 % des nuitées.
- Si, à long terme (1970-1992), ce tourisme diminue (- 35 % pour les nuitées, - 27 % pour les arrivées), il se redresse depuis 1985 (arrivées : + 17 %, nuitées : + 3 %).
- La durée moyenne des séjours (moins de 2 jours) dépasse à peine celle des Français, elle se restreint sensiblement depuis 1985.
- Les hôtes d'Italie s'adressent un peu plus souvent qu'en moyenne à des hôtels avec des prix par lit de moins de 100 fr. la nuit (18 % contre 17 %), et choisissent volontiers des hôtels 3 étoiles (28 %); dans le haut de gamme, les 5 étoiles ont plus de succès que les 4 étoiles.
- Si les Italiens viennent volontiers à l'époque du "Salon", ils semblent préférer l'arrière-été et le début de l'automne.

Canton de Genève

Graphique 10

Arrivées et nuitées d'hôtes d'Italie, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

Arrivées 1970-92 : - 1,0 % l'an
 " 1985-92 : 2,3 % "
 Nuitées 1970-92 : - 1,0 % l'an
 " 1985-92 : 0,4 % "

• Allemagne

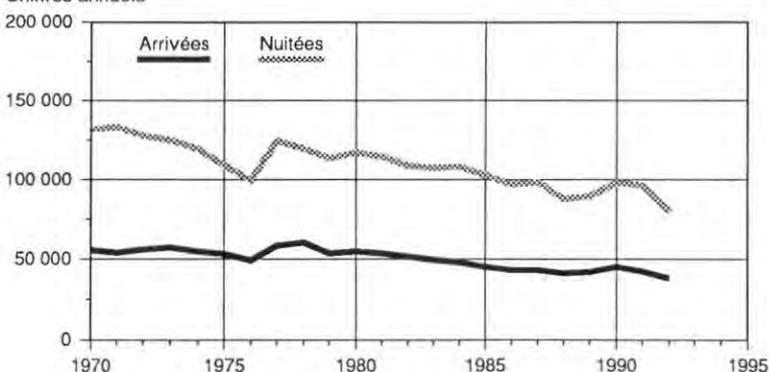
- Si le tourisme allemand est nettement prédominant en Suisse, avec 43 % des arrivées et 20 % des nuitées, à Genève il se place, avec 4 % des arrivées et 4 % des nuitées, derrière celui d'autres pays européens plus lointains, comme la Grande-Bretagne ou l'Espagne.
- On observe, comme pour les autres pays voisins, un déclin (arrivées : - 31 %; nuitées : - 40 %) sur pratiquement toute la période 1970-1992.

Canton de Genève

Graphique 11

Arrivées et nuitées d'hôtes d'Allemagne, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

Arrivées 1970-92 : - 1,6 % l'an
 " 1985-92 : - 1,3 % "
 Nuitées 1970-92 : - 1,8 % l'an
 " 1985-92 : - 2,1 % "

Canton de Genève

Tableau 11

Mouvement hôtelier en provenance d'Allemagne, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	45 164	43 636	43 349	41 079	42 393	45 314	42 627	38 349
Nuitées	102 878	97 063	98 352	87 742	90 024	98 025	96 489	79 668
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,28	2,22	2,27	2,14	2,12	2,16	2,26	2,08

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

- Les séjours de touristes allemands sont en moyenne les plus longs d'Europe, à l'exception de ceux des Scandinaves (et des Suisses, nous l'avons déjà signalé). Ils se fixent à 2,08 jours en 1992.
- Les Allemands sont dans la moyenne concernant le prix par lit des chambres : 13 % trouvent à se loger pour moins de 100 fr. la nuit; ils sont également près de la moyenne en ce qui concerne le confort.
- Les touristes d'Allemagne préfèrent visiter Genève en automne et à la période du "Salon". Genève ne figure pas parmi les buts du "Drang nach Süden" de l'été.

• **Espagne**

Canton de Genève

Tableau 12

Mouvement hôtelier en provenance d'Espagne, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	45 908	48 334	49 269	57 380	70 129	76 067	68 005	57 810
Nuitées	85 185	86 361	86 243	96 226	114 301	120 322	114 302	96 840
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,85	1,79	1,75	1,68	1,63	1,58	1,68	1,68

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

Le tourisme espagnol à Genève est original à plus d'un titre. C'est, en particulier, un tourisme en expansion.

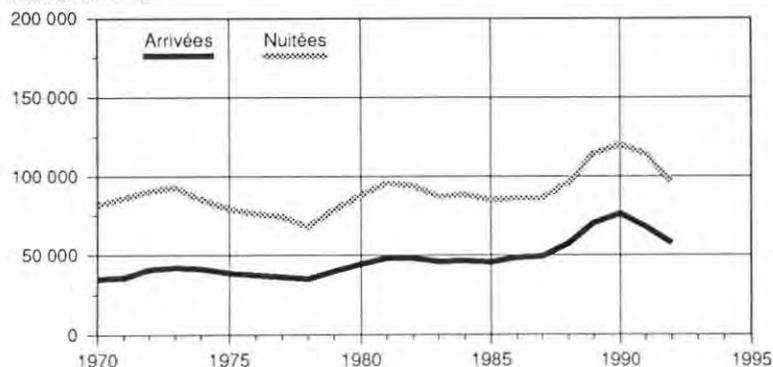
- Les touristes résidant en Espagne constituent, en 1992, 6 % des arrivées et 5 % des nuitées.
- Entre 1970 et 1990, le nombre d'arrivées a plus que doublé pour une augmentation de 42 % des nuitées. L'ouverture politique de l'Espagne a trouvé un écho jusque dans les hôtels genevois. L'évolution récente (1991 et 1992) est au repli : en 1992 on se retrouve au niveau de 1988.
- La durée moyenne de séjour est la plus brève de celles observées (1,68 jour).

Canton de Genève

Graphique 12

Arrivées et nuitées d'hôtes d'Espagne, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

- Arrivées 1970-92 : 3,2 % l'an
- " 1985-92 : 5,8 % "
- Nuitées 1970-92 : 1,3 % l'an
- " 1985-92 : 4,2 % "

- Les touristes espagnols logent rarement dans des hôtels bon marché (90 % des arrivants choisissent des établissements à plus de 100 fr. la nuit). Le choix des 3 et 4 étoiles est plus fréquent qu'en moyenne, celui des 5 étoiles l'est moins.
- On observe une concentration des nuitées en août : un cinquième des arrivées de l'année sont enregistrées à cette période, qui est celle du "Festival d'été".

• Grande-Bretagne

Canton de Genève

Tableau 13

Mouvement hôtelier en provenance de Grande-Bretagne, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	70 411	72 572	70 938	69 238	73 491	78 790	73 122	72 202
Nuitées	163 889	162 701	158 285	145 152	150 168	157 558	156 033	145 373
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,33	2,24	2,23	2,10	2,04	2,00	2,13	2,01

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

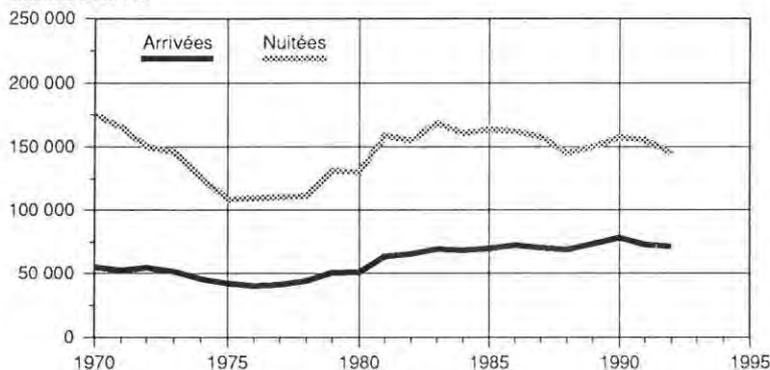
- Les hôtes de Grande-Bretagne forment, en 1992, 8 % des arrivées et 7 % des nuitées à Genève.
- C'est un tourisme en expansion si l'on considère la période 1970-1992 comme un tout, mais depuis 1985, la tendance est à la baisse.
- La durée moyenne de séjour dépasse juste 2 jours (2,01) en 1992.
- Les hôtels bon marché ont peu de succès auprès des hôtes britanniques. Plus de 80 % choisissent des hôtels 4-5 étoiles.
- Le profil saisonnier montre une préférence pour l'automne.

Canton de Genève

Graphique 13

Arrivées et nuitées d'hôtes de Grande-Bretagne, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

Arrivées 1970-92 :	2,6 % l'an
" 1985-92 :	0,7 % "
Nuitées 1970-92 :	0,6 % l'an
" 1985-92 :	-1,2 % "

• Scandinavie

Sous cette appellation, ont été regroupés la Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande.

- Ces pays sont à l'origine de 3 % des arrivées comme des nuitées.
- Ce qui frappe, c'est la stabilité de ce tourisme pour lequel les arrivées sont en légère croissance tandis que les nuitées déclinent très lentement : à plus court terme (1985-1992), on a une évolution identique pour les arrivées, mais une faible reprise des nuitées.
- La durée des séjours (2,17 jours) se situe au-dessous de la moyenne générale.

Canton de Genève

Tableau 14

Mouvement hôtelier en provenance des pays scandinaves, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	28 552	26 326	25 778	25 303	27 406	30 313	29 934	32 042
Nuitées	75 613	66 495	71 934	66 069	70 229	76 005	74 667	69 469
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,65	2,53	2,79	2,61	2,56	2,51	2,48	2,17

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

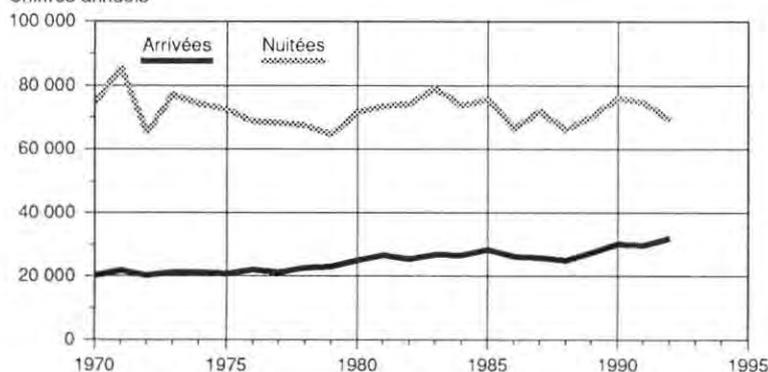
- Moins d'un dixième des arrivants de Scandinavie logent dans des chambres d'hôtels à moins de 100 fr. la nuit. C'est, avec le Japon et la Grande-Bretagne, la plus faible proportion enregistrée. Les hôtels simples attirent très peu les Scandinaves pour qui les établissements 4 étoiles semblent convenir tout particulièrement.
- Le profil saisonnier des nuitées de Scandinavie est relativement découpé. Le mois de juin est nettement plus attractif que le plein été. Le temps d'octobre semble convenir aux gens du Nord.

Canton de Genève

Graphique 14

Arrivées et nuitées d'hôtes de Scandinavie, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

Arrivées 1970-92 : 1,9 % l'an
 " 1985-92 : 2,5 % "
 Nuitées 1970-92 : - 0,2 % l'an
 " 1985-92 : 0,2 % "

• **Etats-Unis**

Remarquons que le tourisme des Etats-Unis est très sensible à des événements de toute nature. Sur la courbe des arrivées, par exemple, on pourrait désigner le "creux du choc pétrolier" (1974), la "vallée du dollar faible" (1979-1980), l' "à pic Tchernobyl" (1986), la "dépression de tempête du désert" (1991).

- C'est la plus forte cohorte parmi les visiteurs de pays étrangers. Les hôtes des Etats-Unis constituent 12 % des arrivées et 10 % des nuitées en 1992.

Canton de Genève

Tableau 15

Mouvement hôtelier en provenance des Etats-Unis, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	169 997	111 396	126 827	120 512	132 722	135 447	94 573	11 448
Nuitées	357 752	248 105	269 073	254 801	275 676	288 347	244 117	232 044
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,10	2,23	2,12	2,11	2,08	2,13	2,37	2,08

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

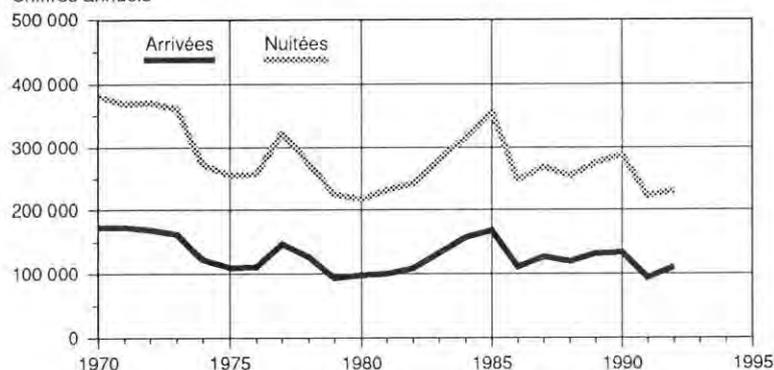
- A long terme (1970-1992), ce tourisme décline pour les arrivées comme pour les nuitées, mais surtout depuis 1985, au rythme de 4 % l'an en moyenne pour les arrivées et les nuitées.
- La durée de séjour (2,08 jours en 1992) se situe au-dessous de la moyenne générale. On remarque à ce propos un phénomène intéressant : pour certains pays, en temps de crise (exemple : 1986 et 1991), la durée de séjour a tendance à s'accroître du fait que le nombre d'arrivées baisse plus que celui des nuitées. Cela laisse supposer qu'on renonce plus facilement à des déplacements de courte durée en période de crise.
- Les arrivants des Etats-Unis ne sont pas au dernier rang pour choisir des hôtels bon marché, ils se situent presque dans la moyenne. On remarque cependant, dans le haut de gamme, une préférence pour les hôtels 5 étoiles.
- Fin du printemps, été et automne sont les saisons préférées des touristes des Etats-Unis à Genève. Tels des oiseaux migrateurs, ils fuient novembre et décembre et ne réapparaissent en masse qu'en mai.

Canton de Genève

Graphique 15

Arrivées et nuitées d'hôtes des Etats-Unis, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

Arrivées 1970-92 : - 1,3 % l'an
 " 1985-92 : - 4,3 % "
 Nuitées 1970-92 : - 1,5 % l'an
 " 1985-92 : - 4,0 % "

• Amérique latine

Canton de Genève

Tableau 16

Mouvement hôtelier en provenance d'Amérique latine, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	31 871	34 442	28 710	25 859	27 583	29 191	27 112	25 827
Nuitées	89 306	91 770	79 024	71 643	75 738	80 859	77 354	68 092
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,82	2,66	2,75	2,77	2,75	2,77	2,85	2,64

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

Sous cette dénomination, nous avons regroupé les arrivants du continent américain sans les Etats-Unis ni le Canada.

- Le tourisme d'Amérique centrale et du Sud représente 3 % des arrivées et des nuitées en 1992.
- Sur 20 ans, la tendance est à la stagnation pour les arrivées et à la baisse pour les nuitées.
- La durée de séjour s'élève à près de 3 jours (2,64 en 1992); elle est donc relativement élevée.

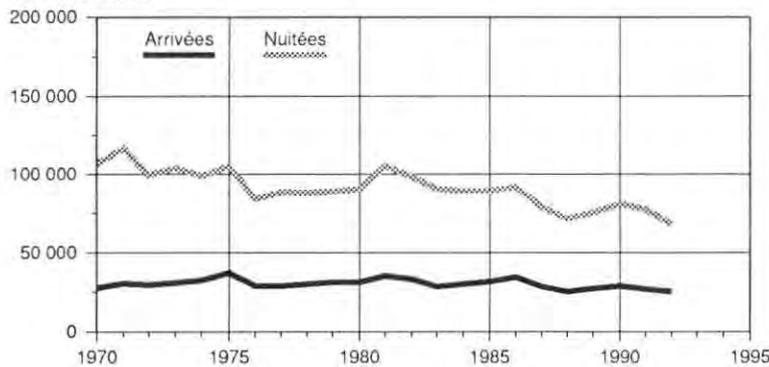
- Les Latino-américains se logent à meilleur marché. La proportion de lits à moins de 100 fr. (27 %) est la plus importante, à l'exception de celle des "Océaniens" et des Africains (et des Suisses, on l'a vu). La préférence pour des hôtels 4 et 5 étoiles est moins marquée; les hôtels moyens rencontrent un succès certain, comme les hôtels simples.
- C'est en juin que les nuitées des touristes d'Amérique latine sont les plus nombreuses, et si la belle saison est généralement préférée, le mois d'août est relativement délaissé.

Canton de Genève

Graphique 16

Arrivées et nuitées d'hôtes d'Amérique latine, de 1970 à 1992

Chiffres annuels



Tendances :

- Arrivées 1970-92 : - 0,5 % l'an
- " 1985-92 : - 3,1 % "
- Nuitées 1970-92 : - 1,7 % l'an
- " 1985-92 : - 3,1 % "

• **Asie (sans le Japon)**

Pour cette région, on ne possède malheureusement qu'une liste de pays peu détaillée. Si, à l'aide des données disponibles, on peut analyser l'évolution du tourisme d'Israël, d'Inde ou d'Iran, on ne peut observer individuellement le comportement de pays comme l'Arabie saoudite ou les Emirats arabes qui ont fortement influencé le paysage touristique de Genève. Pour analyser l'évolution très marquée des résultats de la région Asie, c'est davantage à ces pays-là qu'il faut penser plutôt qu'à la Chine.

Canton de Genève

Tableau 17

Mouvement hôtelier en provenance de l'Asie (sans le Japon), de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	96 686	89 373	80 623	71 533	76 325	74 352	63 255	68 884
Nuitées	333 062	289 176	249 533	222 012	231 203	222 672	201 136	205 725
Durée moyenne de séjour (en jours)	3,44	3,24	3,10	3,10	3,02	2,99	3,18	2,99

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

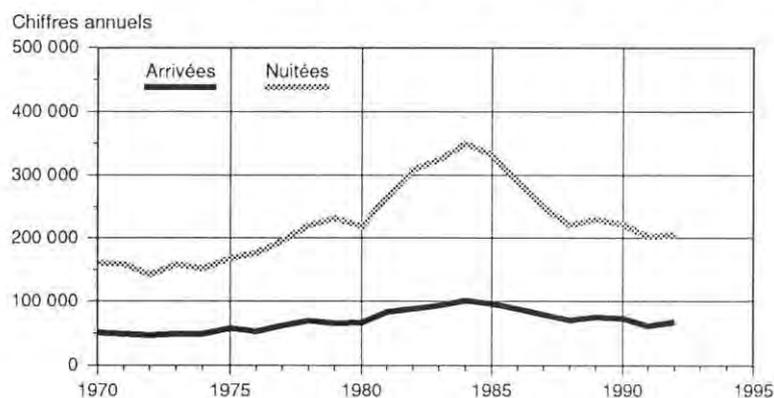
- Les touristes d'Asie (sans le Japon) constituent, en 1992, 7 % des arrivées et 10 % des nuitées.
- Sur les vingt années envisagées, on observe d'abord un fort mouvement de croissance : arrivées : + 108 %, nuitées : + 117 % de 1970 à 1984 (plus qu'un doublement), puis de recul (arrivées : - 29 %; nuitées : - 38 %) de 1985 à 1991.
- Bien qu'en baisse, la durée moyenne de séjour des touristes de ces pays reste parmi les plus élevées avec 2,99 jours en 1992.

- La répartition de la demande selon le prix d'hébergement est semblable à celle des pays plus développés; avec 89 % de choix de chambres à plus de 100 fr., on se situe entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Si le choix se porte volontiers sur des hôtels simples et moyens, 70 % environ de ces touristes fréquentent des hôtels 4 et 5 étoiles, avec préférence pour ces derniers.
- Le profil saisonnier des nuitées des touristes d'Asie (sans le Japon) est très caractéristique. On observe en particulier la pointe en août qui pourrait bien être due aux Fêtes de Genève.

Canton de Genève

Graphique 17

Arrivées et nuitées d'hôtes d'Asie (sans le Japon), de 1970 à 1992



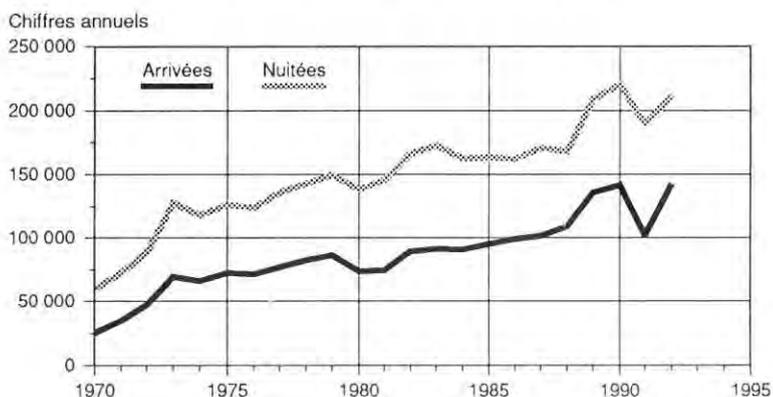
Tendances :

Arrivées 1970-92 :	2,3 % l'an
" 1985-92 :	- 5,1 % "
Nuitées 1970-92 :	2,2 % l'an
" 1985-92 :	- 6,7 % "

Canton de Genève

Graphique 18

Arrivées et nuitées d'hôtes du Japon, de 1970 à 1992



Tendances :

Arrivées 1970-92 :	5,3 % l'an
" 1985-92 :	5,3 % "
Nuitées 1970-92 :	4,1 % l'an
" 1985-92 :	4,6 % "

• Japon

- Près de 15 % des touristes arrivant à Genève en 1992 résident au Japon; ils «consomment» 10 % des nuitées du canton.
- Malgré Tchernobyl, malgré la Guerre du Golfe, le tourisme japonais est en expansion. De 1970 à 1992, les arrivées ont été multipliées par six et les nuitées par quatre. Sur la période 1985-1992 on a mesuré une croissance de 50 % sur les arrivées et de 32 % sur les nuitées.
- On ne trouve pratiquement pas de japonais (2 %) dans des chambres à moins de 100 fr. Seuls, 7 % des touristes fréquentent les hôtels simples ou moyens (jusqu'à 3 étoiles). C'est 93 % d'entre eux qui logent dans des hôtels 4 et 5 étoiles, les 4 étoiles ayant la faveur de la majorité.

Mouvement hôtelier en provenance du Japon, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	95 444	99 094	102 000	109 176	135 936	141 862	102 652	142 935
Nuitées	163 820	161 835	170 735	167 901	208 299	220 458	189 122	216 646
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,72	1,63	1,67	1,54	1,53	1,55	1,84	1,52

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

- L'image du touriste japonais sillonnant l'Europe en une semaine est confirmée par les chiffres genevois, la durée moyenne de séjour étant de 1,52 jour en 1992; c'est la plus basse de tous les pays pour lesquels on dispose de données détaillées.
- Les Japonais sont généralement des visiteurs de l'été. En 1991, le profil était décalé sur septembre et octobre, mais 1991 était une année "Télécom".

• **Afrique**

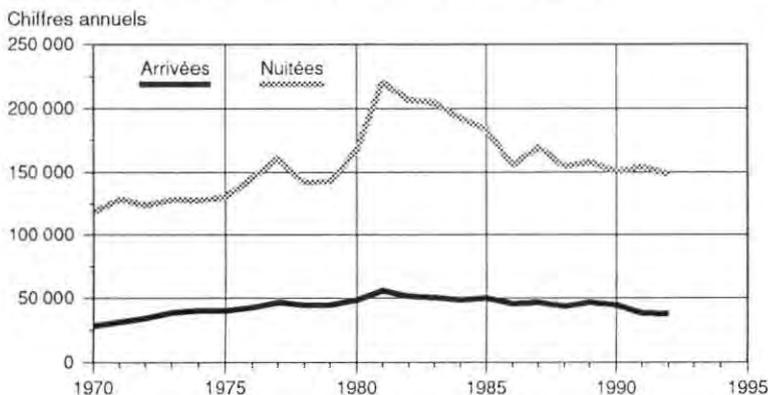
Mouvement hôtelier en provenance d'Afrique, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	50 423	45 725	46 675	44 197	46 942	45 479	38 812	35 136
Nuitées	183 443	156 093	169 995	154 999	157 901	150 922	154 790	148 360
Durée moyenne de séjour (en jours)	3,64	3,41	3,64	3,51	3,36	3,32	3,99	3,89

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

- Les hôtes africains participaient pour 4 % aux arrivées et pour 7 % aux nuitées dans l'hôtellerie du canton en 1992.
- Sur 20 ans, le tourisme des Africains est en hausse (+ 33 % d'arrivées et + 25 % de nuitées). Il a connu une apogée en 1981 pour décliner ensuite. De 1985 à 1992, la baisse des arrivées atteint - 24 % et celle des nuitées - 19 %.
- La durée moyenne de séjour est très élevée : pratiquement 4 jours.

Arrivées et nuitées d'hôtes d'Afrique, de 1970 à 1992



Tendances :

Arrivées 1970-92 : 1,0 % l'an
 " 1985-92 : - 3,2 % "
 Nuitées 1970-92 : 1,2 % l'an
 " 1985-92 : - 2,3 % "

- Plus de trois quarts environ des hôtes d'Afrique choisissent des chambres à plus de 100 fr. la nuit; en cela, ils ressemblent aux touristes suisses. On retrouve une certaine similitude au sujet des catégories de confort : un choix non négligeable d'hôtels simples (15 %) et moyens (30 %), une courte majorité de choix de catégories supérieures (56 %) avec toutefois une préférence plus marquée (30 %) pour les 5 étoiles (Suisse : 26 %).
- C'est la belle saison qui attire les Africains à Genève.

• Océanie

Canton de Genève

Tableau 20

Mouvement hôtelier en provenance d'Océanie, de 1985 à 1992

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Arrivées	17 744	15 393	11 960	11 183	10 558	10 763	8 194	7 712
Nuitées	34 373	28 189	26 151	23 329	25 478	27 617	22 928	19 154
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,93	1,83	2,19	2,09	2,41	2,56	2,80	2,48

Source : OFS (Berne) - OCSTAT (Genève)

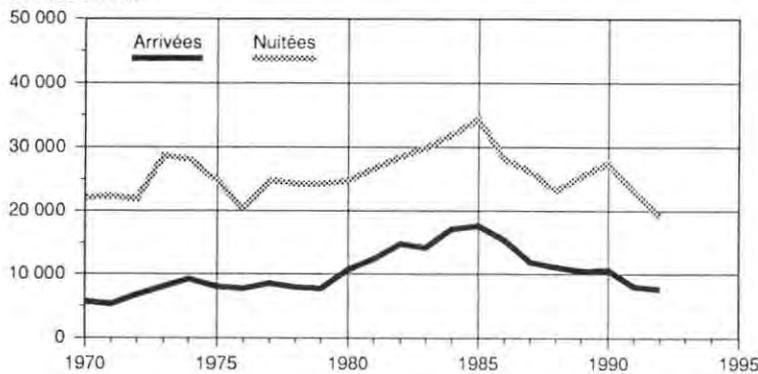
- Les visiteurs d'Océanie sont rares à Genève : en 1992, moins de 1 % des arrivants, consommant moins de 1 % des nuitées.
- Sur le long terme, on observe une faible croissance, mais une chute importante des arrivées comme des nuitées entre 1985 et 1992 : la moitié moins d'arrivées et le tiers de nuitées en moins.
- La durée de séjour est très variable : au-dessous de la moyenne en 1985 avec 1,93 jour et au-dessus, avec 2,48 jours, en 1992.

Canton de Genève

Graphique 20

Arrivées et nuitées d'hôtes d'Océanie, de 1970 à 1992

Chiffres annuels

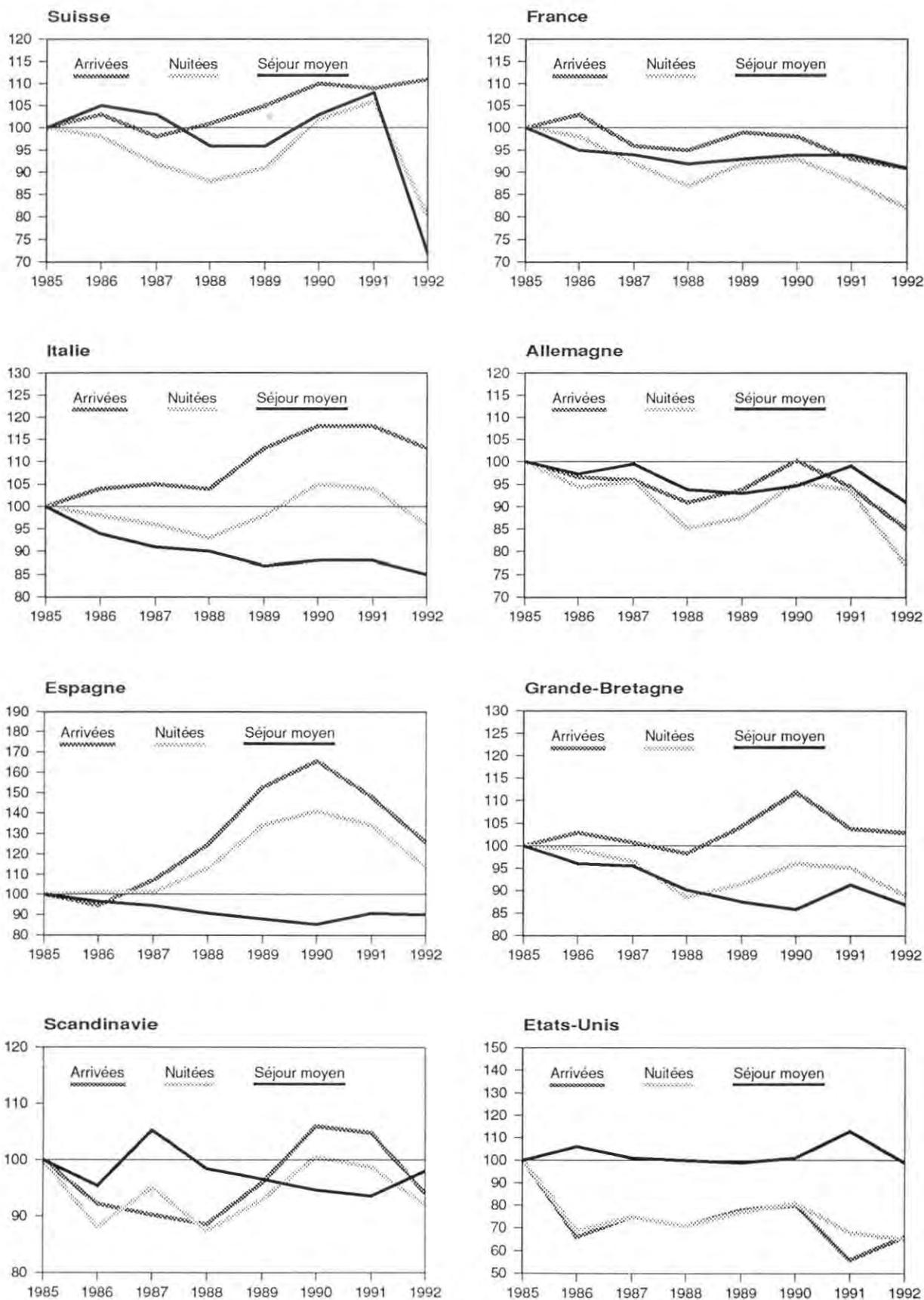


Tendances :

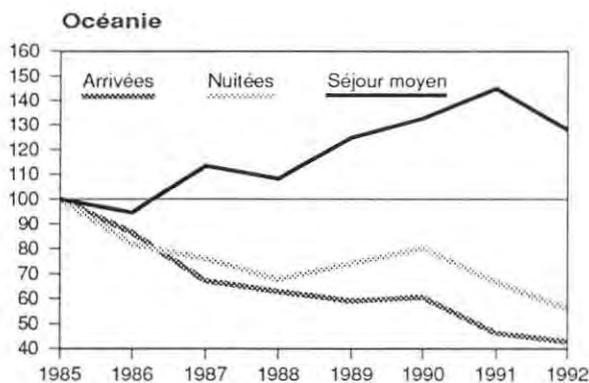
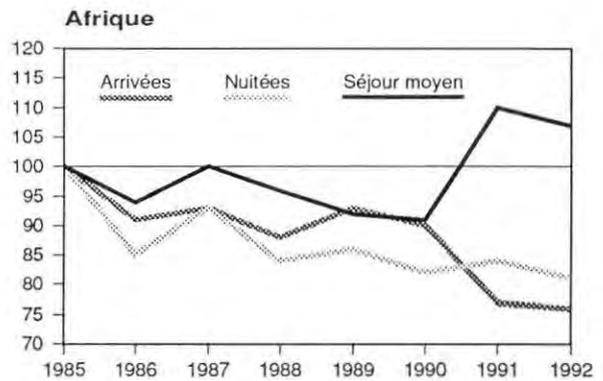
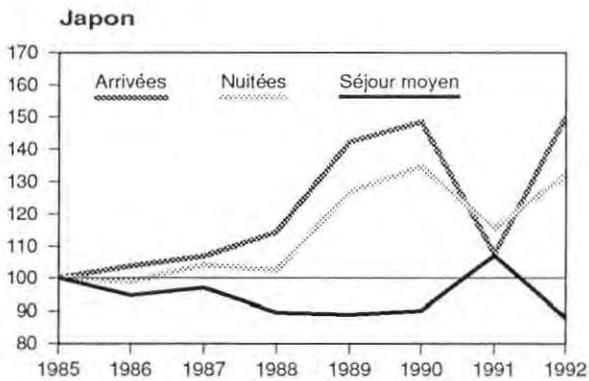
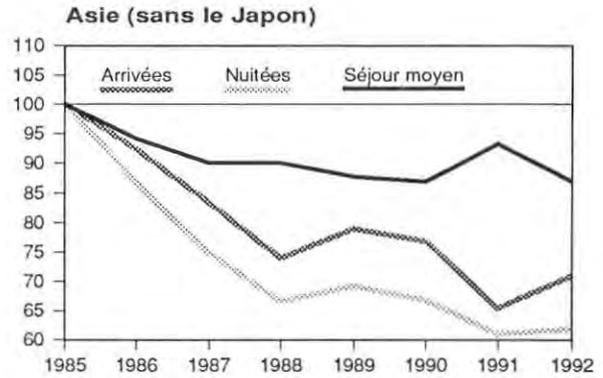
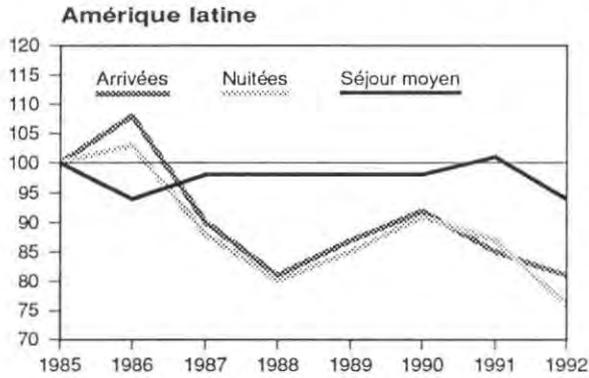
- Arrivées 1970-92 : 2,6 % l'an
- " 1985-92 : - 11,2 % "
- Nuitées 1970-92 : - 0,7 % l'an
- " 1985-92 : - 5,7 % "

- Les hôtes d'Océanie sont nombreux à rechercher des hôtels bon marché (31 % d'entre eux logent pour moins de 100 fr. la nuit) et, en termes d'étoiles, c'est la répartition la plus diverse : 24 % en hôtels simples, 31 % en hôtels moyens, et 45 % dans la catégorie supérieure, mais seulement 24 % en 5 étoiles (seuls les Espagnols séjournent moins fréquemment dans cette catégorie).
- Comme on le voit sur le graphique, la fin du printemps et le début de l'été boréal voient arriver les plus fortes cohortes d'habitants des terres australes qui s'enfoncent dans l'hiver.

Evolution des arrivées, des nuitées et des durées de séjour dans l'hôtellerie selon le lieu de résidence des hôtes, de 1985 à 1992 (base 1985 = 100)

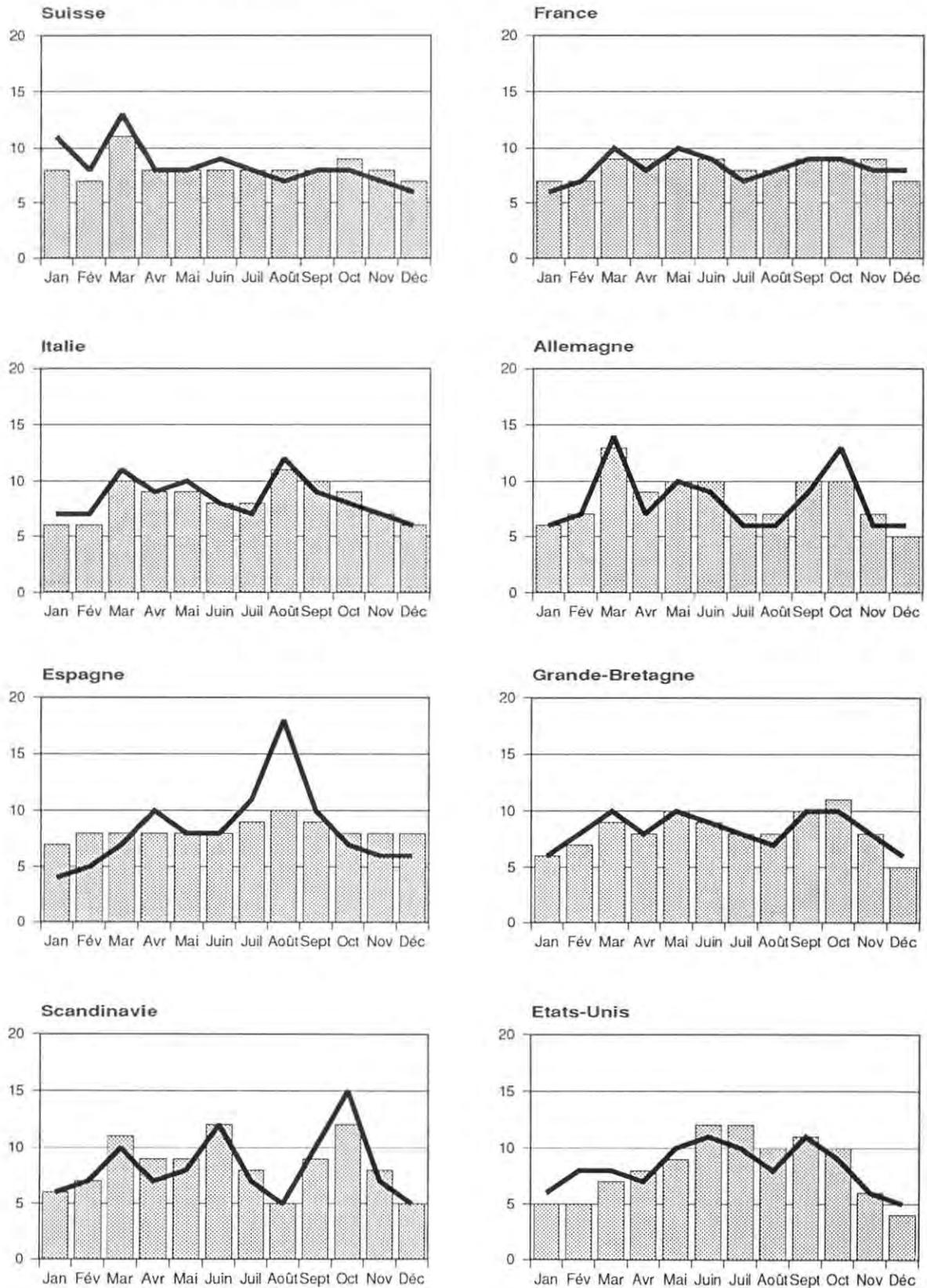


Evolution des arrivées, des nuitées et des durées de séjour dans l'hôtellerie selon le lieu de résidence des hôtes, de 1985 à 1992 (base 1985 = 100)



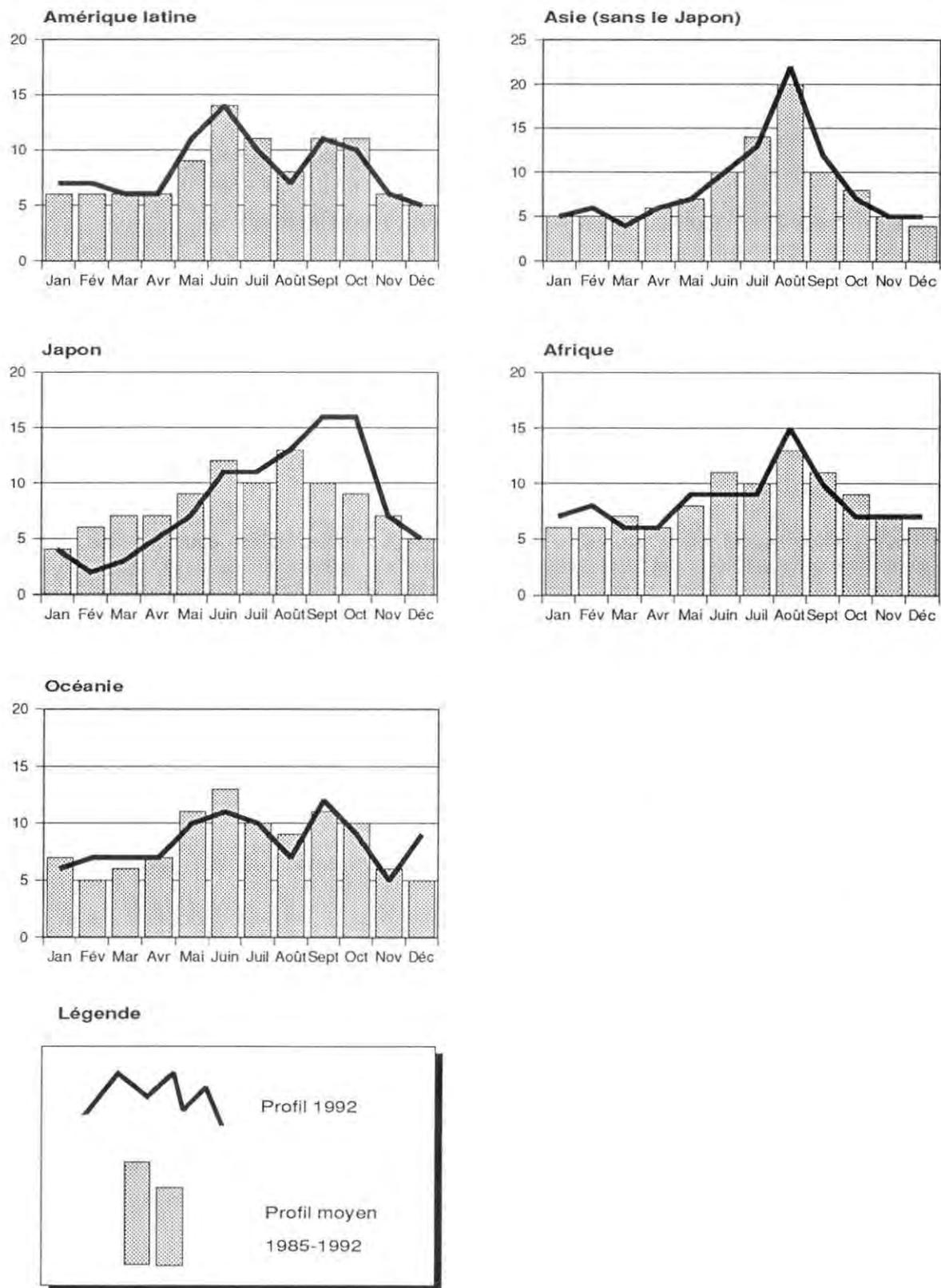
Profil saisonnier des nuitées selon le lieu de résidence des hôtes

Répartition mensuelle, en % du total



Profil saisonnier des nuitées selon le lieu de résidence des hôtes

Répartition mensuelle, en % du total



4. Adéquation de l'offre et de la demande : le taux d'occupation

4.1 Le taux d'occupation

L'offre est mesurée par le nombre de lits, la demande par les nuitées. L'adéquation entre ces deux grandeurs se mesure par le taux d'occupation. Comme son nom l'indique, ce dernier donne, sur une période déterminée, la part de lits occupés. Il se calcule simplement :

$$\text{Taux d'occupation en \%} = \frac{\text{nombre de nuitées}}{\text{nombre de lits} \times \text{nombre de jours de la période}} \times 100$$

Deux taux d'occupation sont publiés, selon la façon de relever le nombre de lits.

- Si l'on prend en compte les lits recensés, on relève l'ensemble des lits existants, même s'ils sont indisponibles (c'est, par exemple, le cas des établissements fermés ou dont une partie est fermée temporairement) et on obtient le *taux d'occupation des lits recensés*;
- si l'on ne prend en compte que les lits immédiatement disponibles pour les clients, on obtient le *taux d'occupation des lits disponibles*.

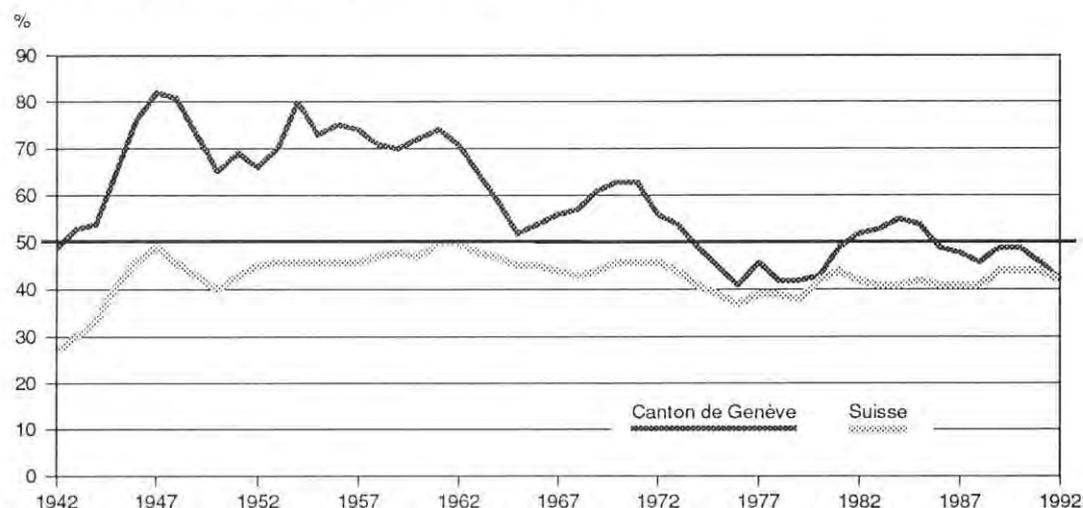
Le second est évidemment supérieur au premier : en 1992, à Genève, le taux d'occupation des lits recensés était de 41,7 %, celui des lits disponibles de 42,4 %. Dans les développements qui suivent, nous examinerons le taux d'occupation des *lits disponibles*.

Pour mesurer l'occupation des hôtels, on peut se baser sur le nombre de lits comme le fait l'Office fédéral de la statistique (OFS). On peut également se baser sur le nombre de chambres, avec l'idée que, même si des lits restent vides, une chambre louée n'est plus disponible, donc plus offerte. Ainsi, à Genève, lorsque le taux d'occupation des lits approche 75 %, il n'y a pratiquement plus de chambre libre. Dans la statistique de l'OFS, les données manquent pour calculer un tel taux; c'est donc le taux d'occupation des lits qui est analysé dans ce chapitre. L'autre optique a été choisie pour l'enquête de conjoncture (chapitre 5), qui relève, elle, le taux d'occupation des chambres.

Canton de Genève et Suisse

Graphique 23

Taux d'occupation des lits disponibles, de 1942 à 1992



**Mouvement hôtelier selon le pays de résidence des hôtes,
et rapport avec la population totale de ces pays, en 1991**

	Arrivées	Nuitées	Population résidente Totale	Arrivées	Nuitées	Séjour Moyen
	Chiffre annuel		Mio	Taux pour un Mio d'habitants		Jours
Suisse, Liechtenstein	112 982	423 446	7	16 615	62 271	3,75
Luxembourg	1 552	3 666	0	3 880	9 165	2,36
Israël	8 712	19 714	5	1 778	4 023	2,26
Espagne	68 005	114 302	39	1 744	2 931	1,68
Suède	14 635	33 166	9	1 702	3 857	2,27
Belgique	16 783	35 682	10	1 695	3 604	2,13
Grèce	16 747	41 919	10	1 658	4 150	2,50
France	84 420	158 201	57	1 489	2 790	1,87
Grande-Bretagne	73 122	156 033	58	1 272	2 714	2,13
Norvège	5 180	14 924	4	1 205	3 471	2,88
Italie	66 266	126 070	58	1 148	2 185	1,90
Finlande	5 350	14 492	5	1 070	2 898	2,71
Portugal	10 651	23 698	10	1 024	2 279	2,22
Danemark	4 769	12 085	5	935	2 370	2,53
Autriche	7 082	15 471	8	920	2 009	2,18
Pays-Bas	13 658	34 650	15	911	2 310	2,54
Japon	102 652	189 122	124	829	1 528	1,84
Irlande (République)	2 492	5 844	4	712	1 670	2,35
Allemagne (RFA)	42 627	96 489	80	536	1 214	2,26
Canada	12 747	37 679	27	476	1 406	2,96
Etats-Unis	94 573	224 117	253	374	887	2,37
Australie, Océanie	8 194	22 928	27	303	849	2,80
Yougoslavie	3 722	20 481	24	156	857	5,50
Turquie	7 936	23 392	59	136	400	2,95
Argentine	3 831	10 077	33	117	308	2,63
Egypte	5 579	20 836	55	102	382	3,73
Brésil	12 080	30 708	153	79	200	2,54
République d'Afrique du Sud	2 931	7 782	41	72	192	2,66
Iran	2 841	10 837	59	48	185	3,81
Mexique	3 215	8 551	86	38	100	2,66
CEI (ex-URSS)	4 666	24 229	292	16	83	5,19
Inde	7 376	19 583	859	9	23	2,65

Source : INED - OCSTAT (Genève)

4.2 A moitié plein ... à moitié vide

Le taux d'occupation est un indicateur de rentabilité très suivi par les milieux professionnels¹⁰. Un représentant des hôteliers, s'adressant à la presse, déclarait : "La barre des 50 % [du taux d'occupation des lits disponibles] au-dessous de laquelle les établissements accusent des déficits ...". Cette limite représente pour les milieux de l'hôtellerie la valeur plancher du taux au-dessous de laquelle les résultats de l'activité ne permettent plus d'équilibrer les charges. Elle constitue un repère frappant, mais n'est probablement pas aussi absolue qu'il y paraît. Ces mêmes milieux estiment qu'un taux de 55-60 % refléterait une situation satisfaisante.

¹⁰Journal de Genève, 19 mai 1992.

Comme on peut le voir sur les graphiques, le taux de 50 % n'est plus atteint dans le canton depuis la crise des années septante, sauf de 1982 à 1984. Ce taux de 50 % n'est pas atteint pour la Suisse. A l'échelon des villes, on observe des situations diverses, illustrées par la série de graphiques ci-dessous. On remarque que la tendance est à la baisse à Genève, Lausanne et Zurich mais que cette dernière ville se caractérise par un taux d'occupation élevé. Si la tendance est à la hausse à Bâle, Lugano et Fribourg, les taux y sont souvent inférieurs à 50 %. Seule Berne connaît une situation de taux élevé et de tendance haussière.

4.3 Taux d'occupation selon la taille des établissements

Si on accepte cette barre de 50 % de "taux d'occupation nécessaire", on s'aperçoit que les plus petits hôtels (jusqu'à 50 lits, et qui représentent 10 % de l'offre et de la demande en 1992) sont systématiquement au-dessous, et cela depuis la décennie septante. Il doit s'agir d'établissements pour lesquels la location de chambres constitue une activité accessoire à côté de la restauration ou du débit de boissons. Les hôtels de 51 à 200 lits (46 % de l'offre, 50 % de la demande) se maintiennent plus qu'à moitié pleins, mais ont perdu 5 points de taux d'occupation depuis 1985. Quant aux plus grands hôtels (201 lits et plus, qui représentent 44 % de l'offre et 40 % de la demande), ils avaient retrouvé au début des années quatre-vingt le niveau d'avant la première crise du pétrole. Habités à des taux d'occupation proches des 60 %, ils font face à une tendance à la baisse depuis 1984. Le niveau actuel est semblable à celui du plancher atteint à l'époque du "franc fort" de 1978-1979.

4.4 Taux d'occupation selon le degré de confort

Pour les hôtels simples (11 % de l'offre et 12 % de la demande en 1992), la baisse du taux d'occupation depuis 1985 a été compensée par l'hébergement de réfugiés, qui n'apparaît pas dans la statistique hôtelière. Les hôtels 3 étoiles (23 % de l'offre et 23 % de la demande) suivent la tendance à la baisse de l'"après-Tchernobyl". Une reprise s'est manifestée en 1989; finalement, en 1992, on se retrouve au niveau 50 %. C'est pour les hôtels du haut de la gamme que le taux d'occupation est le plus faible.

Des événements qui ont pu masquer la crise aux hôteliers :

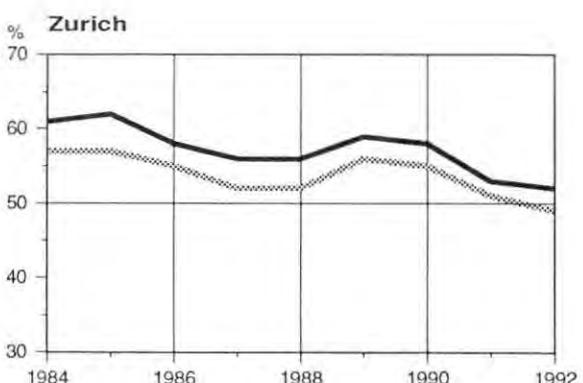
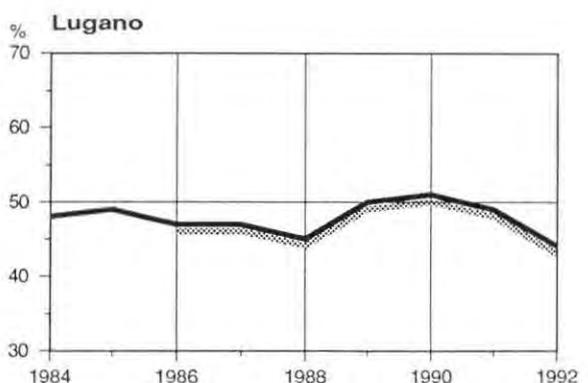
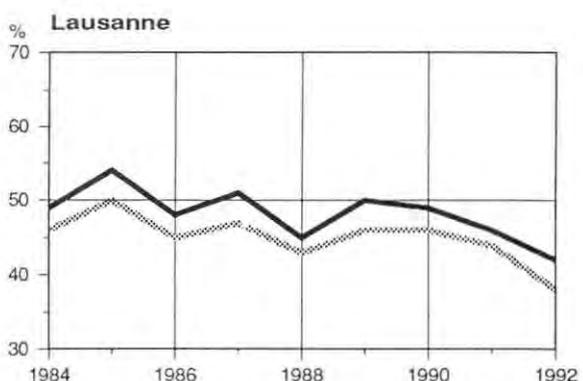
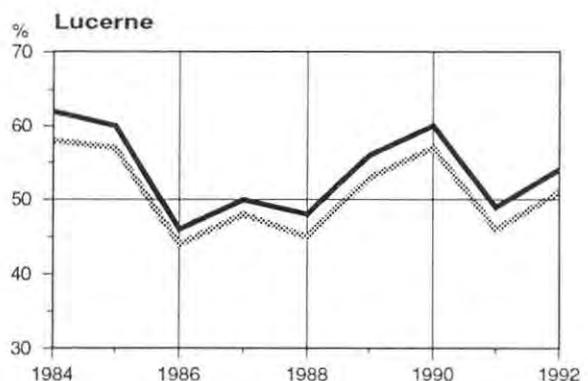
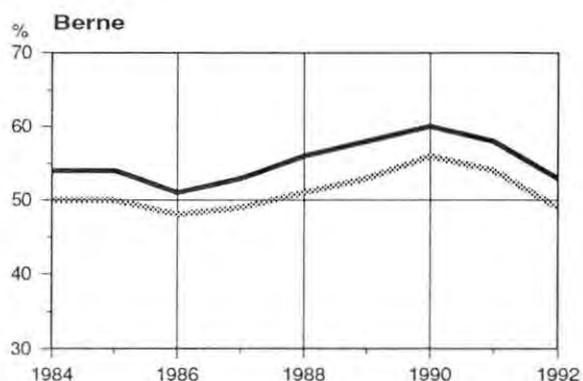
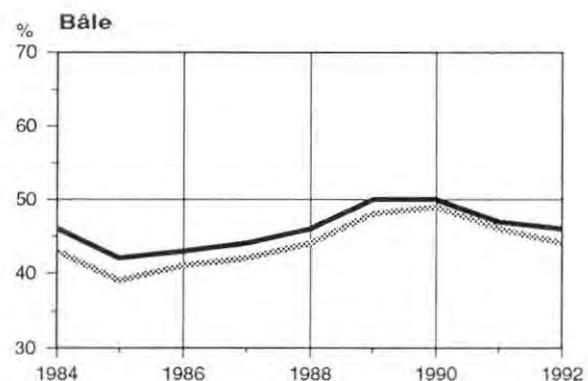
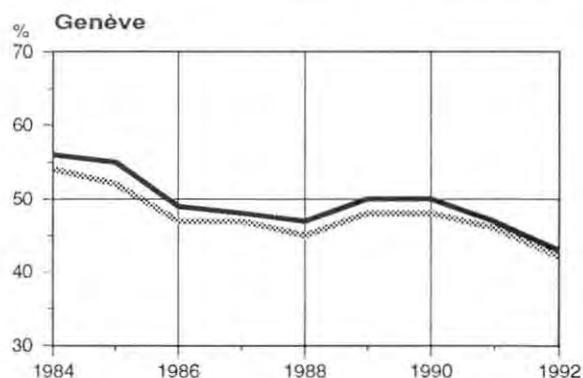
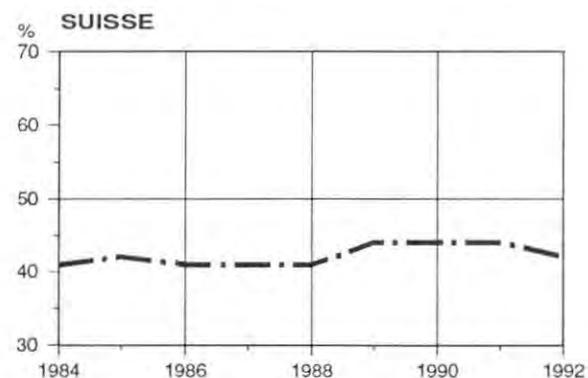
26 avril 1987 : catastrophe de Tchernobyl. Les restrictions de survol se prolongent jusqu'en 1988, comme d'ailleurs la méfiance des touristes;

août 1990 : invasion du Koweït par l'Irak;

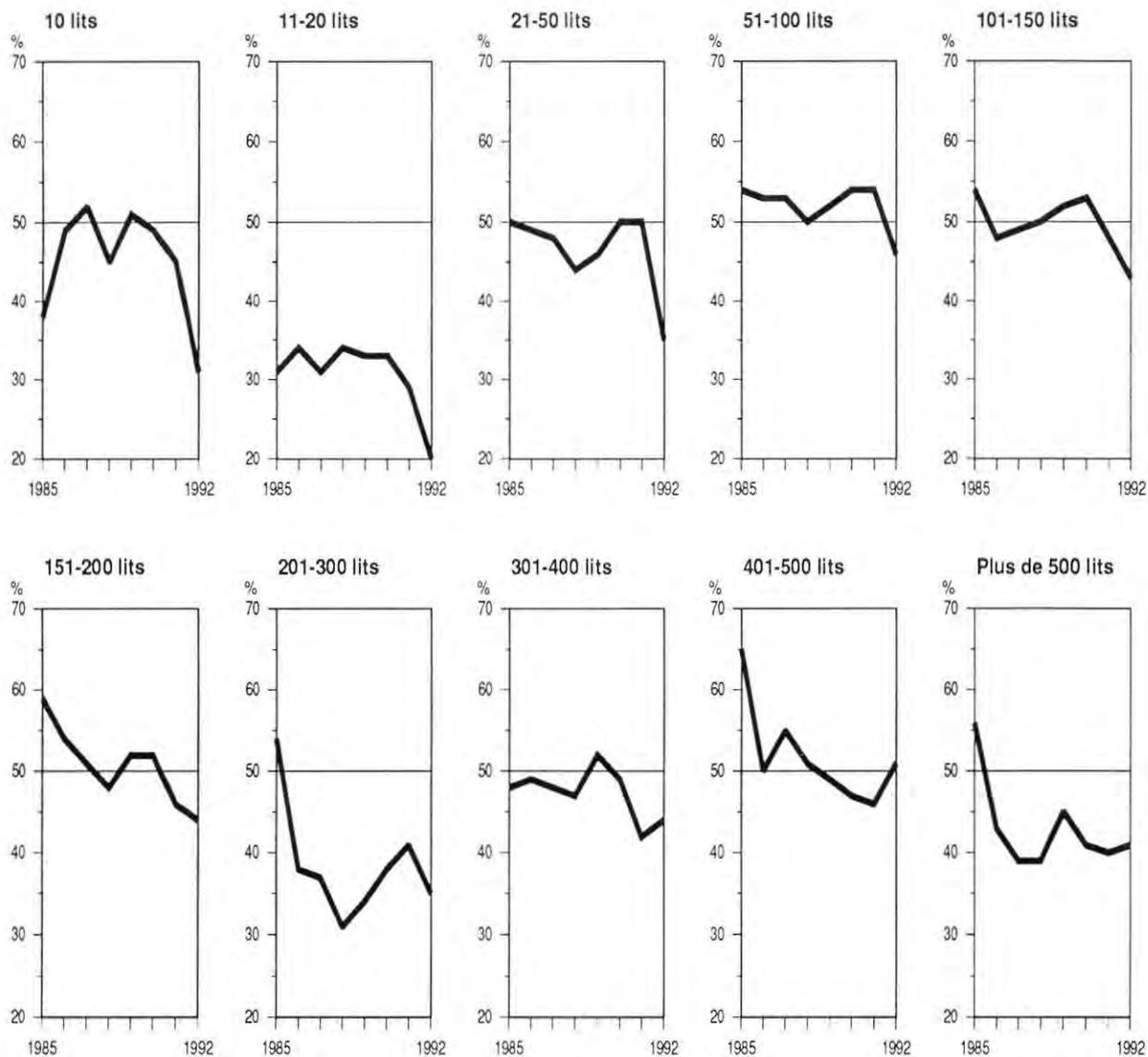
février 1991 : opération "Tempête du Désert".

Taux d'occupation des lits disponibles dans quelques villes et agglomérations de Suisse

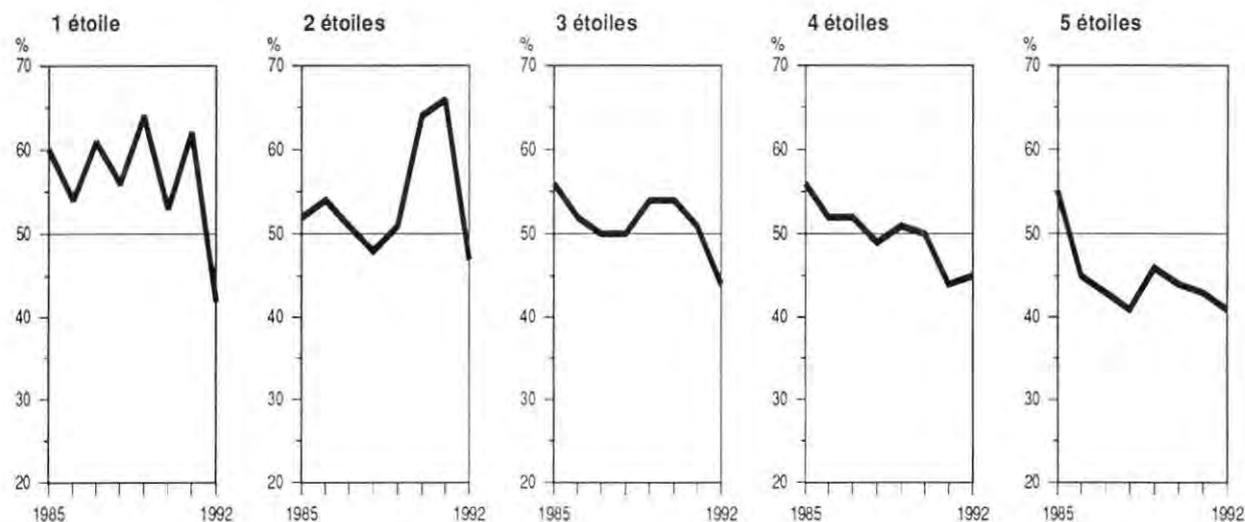
Villes Agglomérations



Taux d'occupation des lits disponibles, selon la capacité des hôtels, de 1985 à 1992



Taux d'occupation des lits disponibles selon le degré de confort des hôtels, de 1985 à 1992



5. Test conjoncturel pour l'hôtellerie et la restauration

5.1 Principe et méthode

Si la statistique de l'hôtellerie est finement ventilée selon la capacité des établissements, le prix des chambres, le degré de confort, la région et, dans une moindre mesure, les pays de provenance des hôtes, elle comporte peu de variables (établissements, lits, arrivées, nuitées). Pour disposer d'informations sur la marche des affaires, le Centre de recherches conjoncturelles (KOF), de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), a mis sur pied, début 1989, un test conjoncturel pour l'hôtellerie et la restauration.

Le test conjoncturel est une méthode d'observation de l'évolution à court terme de la situation économique au moyen d'une enquête périodique, ici trimestrielle, auprès d'un échantillon d'entreprises de la branche¹¹. Ce type d'enquête existe pour l'industrie depuis 1955 à l'échelon national et, depuis 1977, dans 12 cantons dont Genève.

¹¹A Genève, la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG) et le Département de l'Economie publique (DEP) représenté par l'Office cantonal de la statistique, qui ont procédé à la régionalisation du test pour l'industrie, se sont associés à l'Office du tourisme de Genève (OTG) pour régionaliser le test pour l'hôtellerie et la restauration, en collaboration avec le KOF.

Les questions sont qualitatives dans leur grande majorité et les réponses sont données en fonction de l'évolution des tendances (diminution, stabilité, augmentation). La grandeur caractéristique de ce genre d'enquête est un solde entre les pourcentages d'opinions favorables ou défavorables quant à l'évolution de la grandeur envisagée (par exemple, le chiffre d'affaires ou les nuitées).

Certaines questions qualitatives sont complétées en demandant aux répondants l'ampleur estimée de la variation.

Méthode du solde

A chaque question de type qualitatif, les responsables d'entreprise choisissent entre trois possibilités de réponse comme le montre l'exemple suivant :

Durant le trimestre écoulé et par rapport au même trimestre de l'année précédente,

le nombre de nuitées a été plus grand : +
 ou identique : =
 ou plus petit : -

La réponse de chaque entreprise est pondérée pour donner à l'échantillon une structure identique à celle de la population qu'il représente, en lui attribuant un coefficient proportionnel au nombre de personnes occupées. On effectue ensuite séparément la somme des réponses +, = et -, que l'on exprime en % du total des réponses pondérées reçues. Enfin, on calcule la différence entre les pourcentages des réponses + et -. Le résultat s'exprime par un chiffre qui peut théoriquement varier de - 100 % (toutes les entreprises ont donné une réponse -) à + 100 % (toutes les entreprises ont donné une réponse +). En reliant les résultats ainsi calculés pour chaque trimestre, on obtient une courbe représentant l'évolution de la rubrique concernée par rapport à la période de référence mentionnée dans la question.

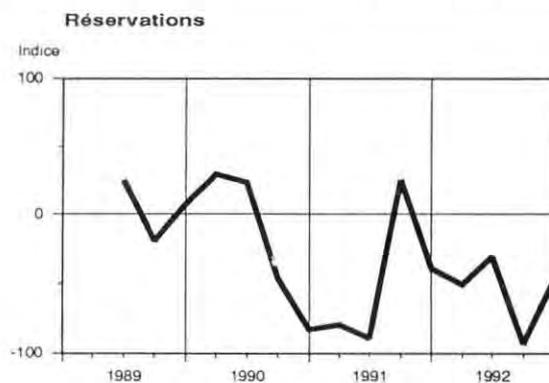
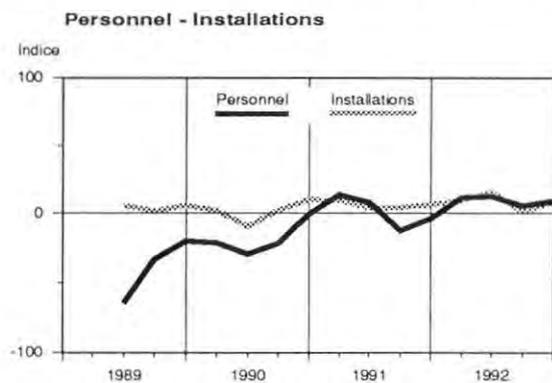
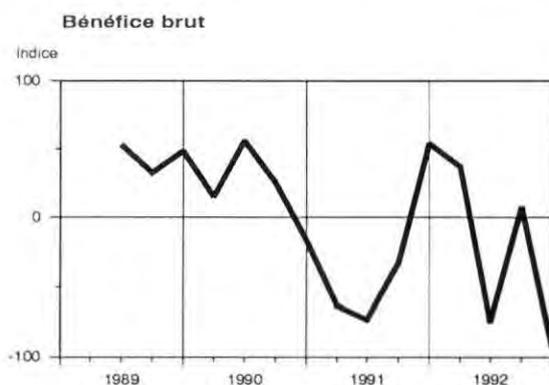
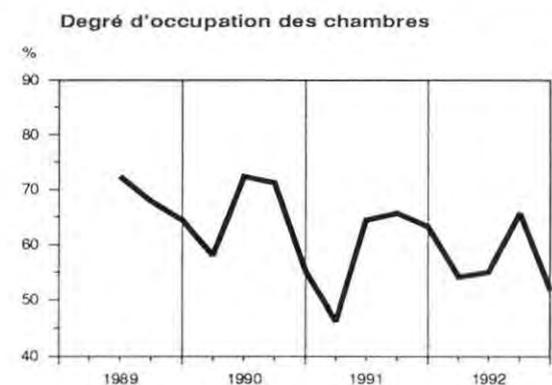
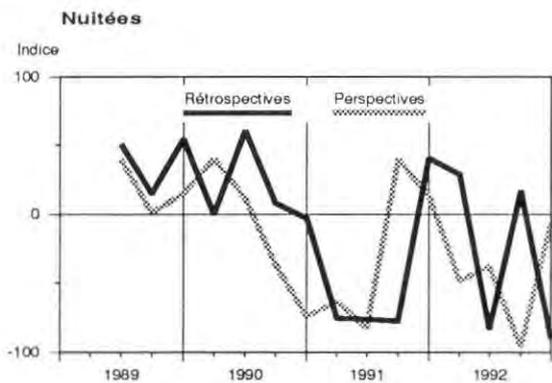
	Avec les réponses = (%)	Sans les réponses = (%)
Exemple de répartition des réponses	+ : 30	+ 30
après pondération selon le nombre de	= : 50	---
personnes occupées	- : 20	- 20
	100	solde: + 10 %

Le test conjoncturel est basé sur l'hypothèse, vérifiée, qu'il existe un lien entre l'étendue de la perception d'un phénomène économique et son intensité. Plus concrètement : on admet que si une majorité d'hôtels signalent une augmentation de leurs nuitées, c'est que leur nombre, dans l'ensemble de la branche, a augmenté et que l'augmentation est d'autant plus forte que la majorité est importante.

Dans le domaine de l'industrie, on estime qu'un solde de zéro représente une situation satisfaisante, que plus le solde est élevé dans le sens positif, plus la situation est bonne, et, au contraire, plus il est élevé dans le sens négatif, plus la situation est mauvaise. C'est l'approche théorique. En pratique, on observe que le niveau indiquant une situation satisfaisante se situerait plutôt aux alentours de - 10 (les chefs d'entreprise auraient tendance à être plutôt pessimistes qu'optimistes). Rien n'indique pour l'instant qu'on ait le même phénomène dans l'hôtellerie-restauration, mais il sera possible de revenir sur cette question lorsqu'on aura accumulé plus de données.

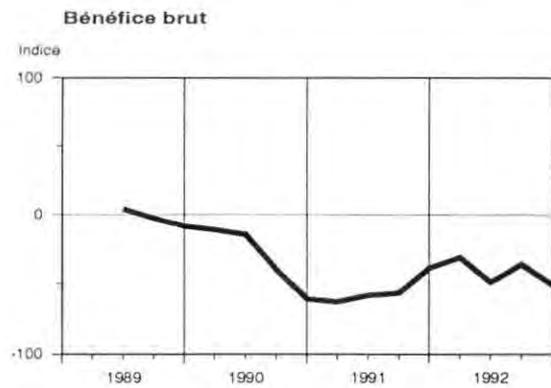
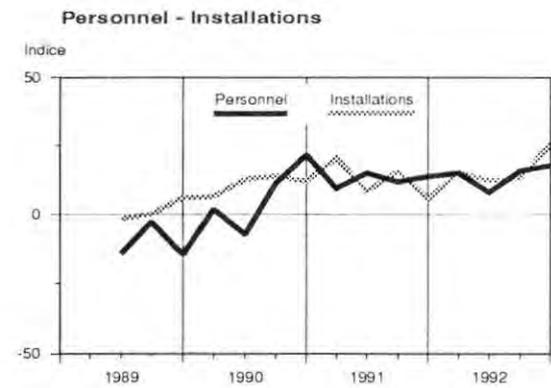
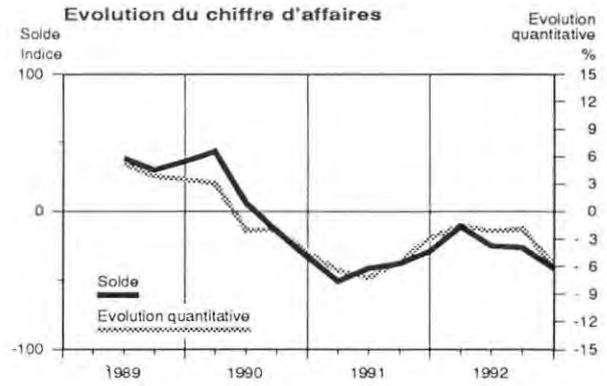
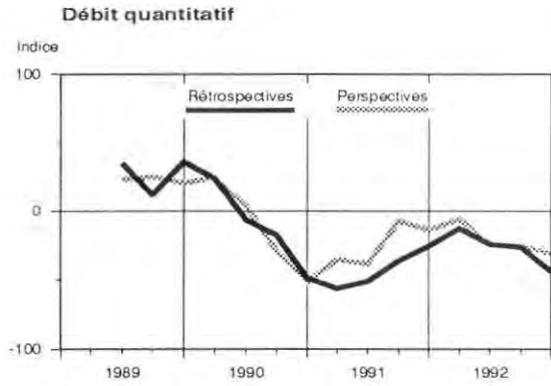
Résultats du test conjoncturel pour l'hôtellerie-restauration

• Hôtellerie

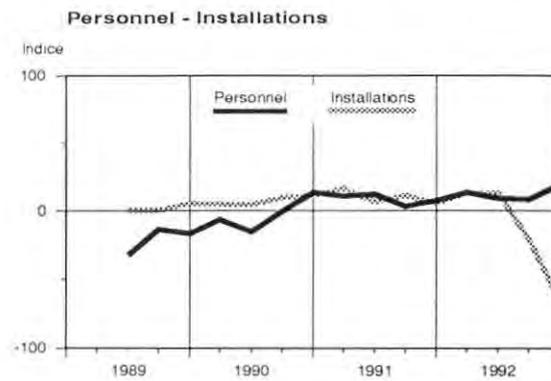
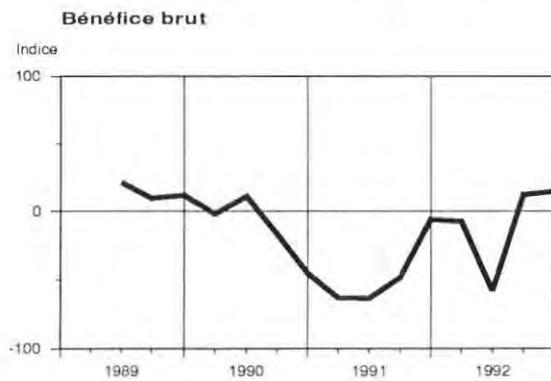
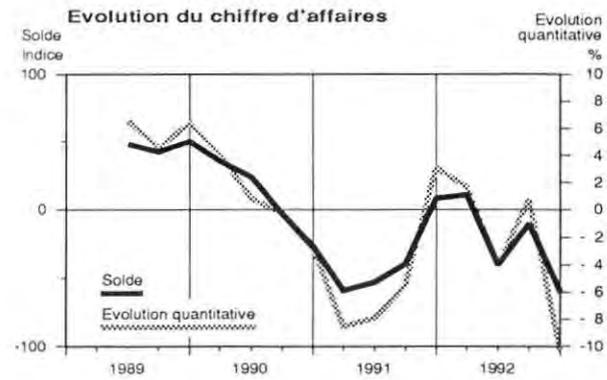
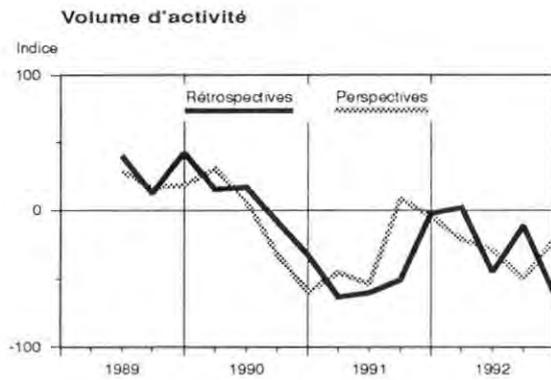


Résultats du test conjoncturel pour l'hôtellerie-restauration

• Restauration



• Ensemble de la branche



Pour l'hôtellerie, le test fournit des informations sur l'évolution constatée et prévue des nuitées, sur le taux d'occupation des chambres et les réservations. Pour la restauration, les questions portent sur le débit quantitatif, soit la quantité vendue (total boissons et cuisine).

Dans les deux branches, on recueille des informations sur le chiffre d'affaires (solde et estimation de la variation) et le bénéfice brut (solde), ainsi que les jugements sur l'adéquation du nombre de personnes occupées et les installations, par rapport à la marche des affaires.

Nous l'avons déjà signalé, l'enquête a débuté en 1989 et les premiers résultats portent sur le deuxième trimestre de cette année-là. Elle est donc jeune. Seule l'expérience permettra une analyse fine de la situation. Lorsque les rubriques sont comparables à celles de la statistique, comme c'est le cas pour les nuitées, on dispose d'un contrôle. Pour les autres rubriques, c'est l'expérience qui permettra de juger de la pertinence de l'enquête.

Jusqu'au quatrième trimestre 1992, le test a fourni pour chaque rubrique 15 résultats. Cela est insuffisant pour appliquer à ces séries de chiffres des méthodes sophistiquées pour tester la pertinence du test. Néanmoins, une présentation graphique adéquate permet de constater les évolutions.

5.2 La conjoncture dans l'hôtellerie et la restauration vue à travers les résultats du test conjoncturel

5.2.1 Hôtellerie

Pour les trois ans pour lesquels nous disposons de résultats, la marche des affaires de l'hôtellerie peut se diviser en quatre périodes :

1. Jusqu'au deuxième trimestre 1989 inclus : nuitées, chiffre d'affaires et bénéfice brut reflètent une situation favorable. Le chiffre d'affaires (en solde) subit une pression à la baisse (mais l'orientation reste positive), sans toutefois que le bénéfice brut en soit particulièrement affecté.
2. Dès le troisième trimestre (invasion du Koweït, août 1989), les nuitées sont en baisse sensible alors qu'au trimestre précédent, les répondants avaient prévu une stabilité. Le premier indicateur à réagir a été celui des réservations qui, dès cette époque, s'est situé dans une zone nettement négative. Le chiffre d'affaires, comme le bénéfice brut, évolue avec du retard. Une petite majorité se dégage pour faire état d'un manque de personnel alors que les installations sont perçues comme légèrement sur-dimensionnées¹².
3. Le creux est atteint au premier trimestre 1991 (intervention des forces coalisées en Irak : janvier). Les réservations sont au plus bas, les nuitées et les taux d'occupation plongent, le chiffre d'affaires et le bénéfice brut sont fortement négatifs. Cette mauvaise situation se prolonge jusqu'au deuxième trimestre de 1991 pour l'ensemble des rubriques. Dès le troisième trimestre, la perspective de "Télécom" (octobre 1991) redonne un coup de fouet à la conjoncture de la branche; on peut se croire sorti de la crise, les résultats de la fin de l'année de 1991 et du début de 1992 sont positifs.

¹²Une bonne conjoncture se traduit généralement par des courbes évoluant dans le haut du graphique, sauf pour les indicateurs "personnel" et "installations" où une valeur au-dessous de zéro indique que le nombre de personnes occupées est jugé trop faible ou que les installations sont trop petites. Ces déséquilibres de bonne conjoncture figurent donc dans la partie basse du graphique.

4. La reprise s'essouffle au deuxième trimestre. C'est la rechute des nuitées, du chiffre d'affaires et du bénéfice. On peut remarquer que les réservations avaient anticipé cette évolution. Cette phase est à mettre au compte de la conjoncture générale, contrairement aux phases 2 et 3 où des événements ponctuels ont influencé directement la marche des affaires.

5.2.2 Restauration

Il paraît logique de penser que, pour la restauration, la conjoncture intérieure marque plus la branche que les événements ponctuels. On observe cependant une concordance avec l'hôtellerie en ce qui concerne les mouvements globaux : une situation au départ favorable, qui se dégrade dès le milieu de 1990, atteint son point le plus bas au premier trimestre de 1991, et déjà en fin 1990 en ce qui concerne le bénéfice brut qui a très rapidement reflété la baisse. Cela laisse supposer qu'indépendamment des événements ponctuels, la conjoncture de la branche était instable. Le besoin d'ajustement était déjà sensible dès fin 1989 dans le domaine de l'équipement, considéré comme surdimensionné.

Partie d'une situation de manque de main-d'oeuvre, la branche n'a ressenti un sureffectif qu'au moment de l'invasion du Koweït. Contrairement à l'hôtellerie, le mouvement vers une situation favorable n'a pas eu lieu; on ne peut que constater une tendance à un retour vers l'équilibre, bientôt démentie par les résultats du deuxième trimestre 1992.

5.2.3 L'ensemble hôtellerie-restauration

Les résultats de l'ensemble de la branche hôtellerie-restauration résultent de l'agrégation des résultats de l'hôtellerie avec ceux de la restauration. Les données sur les nuitées dans l'hôtellerie et les débits quantitatifs dans la restauration se cristallisent en indicateurs de volume d'activité. Globalement, on observe qu'après un espoir de reprise, l'activité décline, que "Télécom" a permis de "faire du chiffre d'affaires" sans pour autant équilibrer la situation du bénéfice, que le personnel comme les équipements sont excédentaires.

Au début de 1993, l'atmosphère est à la morosité et on ne perçoit aucun signe d'amélioration.

6. Données inédites pour le tourisme en France voisine

A propos de l'hôtellerie, on entend souvent l'avis selon lequel une infrastructure s'est développée autour de Genève, qui concurrence fortement l'hôtellerie locale. Jusqu'à il y a peu, on manquait de données pour mesurer le phénomène. Depuis 1991, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de Rhône-Alpes a procédé à une extension de l'échantillon de l'enquête mensuelle sur la fréquentation dans l'hôtellerie homologuée, afin de permettre la publication de résultats fiables aux niveaux départemental et infradépartemental. Ces données seront désormais disponibles chaque trois mois; elles seront reprises annuellement dans l'Annuaire statistique du canton de Genève. La documentation disponible ne permet pas d'affirmer que les rubriques de la statistique de l'INSEE sont définies exactement comme les rubriques correspondantes de l'OFS. Néanmoins, la correspondance devrait être bonne. Les données recouvrent :

- les nuitées
- le taux d'occupation
- la durée de séjour
- la part d'étrangers (vue de France).

Nuitées, taux d'occupation et durée de séjour dans les hôtels de France voisine

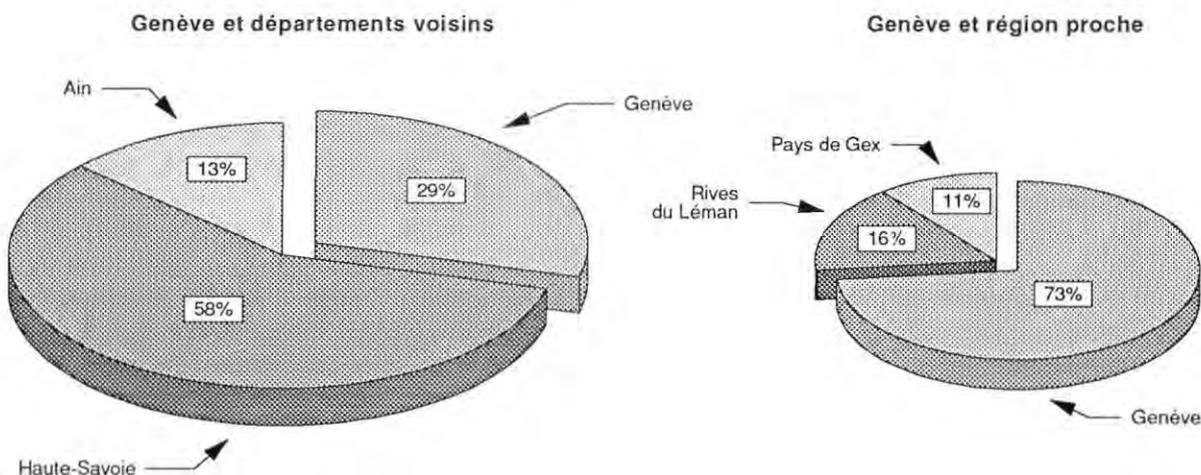
	Nuitées	Taux d'occupation %	Durée moyenne de séjour Jours
1991			
Ain	1 031 783	42,8	1,5
dont Pays de Gex	352 270	49,1	1,9
Haute-Savoie	4 187 229	43,1	2,6
dont Rives du Léman	456 958	37,0	2,7
1992			
Ain	977 617	38,4	1,4
dont Pays de Gex	318 315	43,5	1,8
Haute-Savoie	4 251 754	42,9	2,5
dont Rives du Léman	415 900	35,4	2,2

Source : INSEE - OCSTAT (Genève)

Nous reproduisons les trois premières rubriques sur une base annuelle. Une répartition par département, selon le degré de confort, est également disponible, mais l'échelle des étoiles ne correspond pas à celle en vigueur en Suisse.

Nous ne disposons des données que depuis trop peu de temps pour que nous puissions les analyser finement. Néanmoins, un premier examen permet de constater que pour les régions les plus proches de Genève, seul le Pays de Gex semble "vivre" au même rythme hôtelier que Genève.

Répartition géographique des nuitées, en 1992



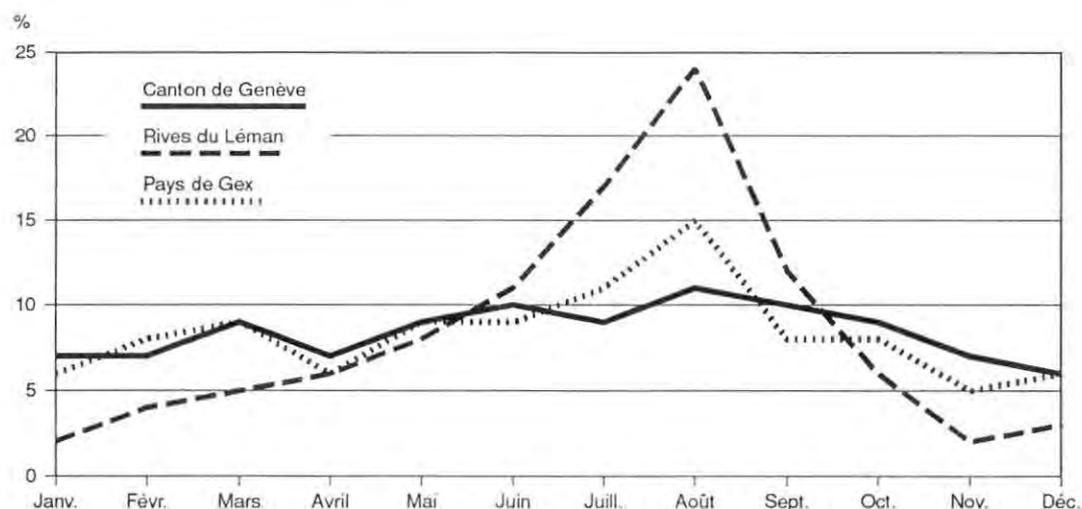
Les chiffres montrent que si l'on reste dans un contexte genevois, il ne faut pas prendre en compte la totalité des départements limitrophes (Ain, Haute-Savoie). La Haute-Savoie, à elle seule, a enregistré deux fois plus (!) de nuitées que le canton de Genève, l'Ain la moitié.

Si l'on superpose les profils saisonniers du canton, des rives françaises du Léman et du Pays de Gex, on s'aperçoit que les Rives du Léman attirent un tourisme d'été principalement, qui se distingue nettement du tourisme genevois, alors qu'à l'exception du mois d'août, le profil du Pays de Gex est presque superposable à celui du canton. Cela ne veut certainement pas dire que le tourisme du Pays de Gex puisse sans autre être assimilé à celui du canton (les charmes de Divonne sont spécifiques à la ville d'eau). Mais, jusqu'à plus ample informé, on peut considérer du point de vue touristique que le Pays de Gex constitue en partie un arrière-pays pour Genève.

Région franco-genevoise

Graphique 29

Répartition mensuelle des nuitées, en 1992



En guise de conclusion

L'hôtellerie genevoise a dû s'adapter au cours des vingt dernières années à une situation de stagnation ponctuée par des mouvements relativement brusques due en partie à l'évolution conjoncturelle (étrangère, spécialement) et, en partie, à des événements fortuits.

La difficulté d'adaptation est d'autant plus grande que des faits isolés ont pu cacher un mouvement plus général de stagnation ou de déclin. Ce fut typiquement le cas lors de la crise du Golfe. Alors que l'on constatait une augmentation sensible des nuitées depuis le début de l'année 1988, l'invasion du Koweït donnait un "puissant" coup de frein à la mobilité internationale, et l'activité tombait au plus bas en mars 1991 pendant l'opération "Tempête du Désert". La tenue de Télécom ainsi que la célébration du 700^e anniversaire de la Confédération ont contribué cependant à donner aux chiffres de 1991 une "allure décente". Pourtant la crise couvait et, pour l'année 1992, le recul de l'activité a pleinement reflété la baisse de l'activité économique générale.

Il est impossible de prévoir les événements fortuits, il est délicat de pronostiquer le moment et l'intensité de la reprise espérée de l'économie internationale.

Malgré la crise, il n'y a pas eu de démantèlement de l'équipement hôtelier du canton. Si les signes de reprise signalés çà et là se concrétisaient, l'infrastructure hôtelière genevoise serait capable de faire face immédiatement à une augmentation de la demande dans la mesure où elle pourrait recruter rapidement de la main-d'oeuvre dont, par ailleurs, une proportion significative est contrainte de subir le chômage.

L'activité de l'hôtellerie du canton n'a pas changé fondamentalement de niveau depuis la fin des années soixante. On se trouve en face d'un "produit touristique" arrivé à maturité après une phase de croissance. C'est un "produit" haut de gamme adapté au monde des affaires, de la diplomatie et du service public international. Si l'on désire que l'hôtellerie genevoise connaisse un nouveau départ, il est probable qu'il faudra créer un nouveau "produit", c'est-à-dire attirer une nouvelle clientèle et probablement sortir de la quasi-monoculture actuelle, pour organiser une hôtellerie plus universelle. Il s'agit là d'un choix stratégique.

Collection "Aspects statistiques"

Derniers numéros parus

- N° 83 **Mai 1991**
RFE 1985 : 10. La dépendance économique à Genève
- N° 84 **Mai 1991**
L'acquisition de la nationalité suisse dans le canton de Genève
- N° 85 **Juin 1991**
Evolution et niveau des loyers à Genève; situation à fin 1990
- N° 86 **Février 1992**
Economie genevoise : rétrospective 1991
- N° 87 **Janvier 1992**
Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève
Evolution des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle
- N° 88 **Octobre 1992**
Transports et pendulaires à Genève : résultats de deux enquêtes
- N° 89 **Décembre 1992**
Mélanges démographiques
- N° 90 **Décembre 1992**
La structure des salaires à Genève en octobre 1991
- N° 91 **Mars 1993**
Economie genevoise : rétrospective 1992
- N° 92 **Juillet 1993**
L'enquête suisse sur la population active de 1991 : quelques résultats pour le canton de Genève
- N° 93 **Novembre 1993**
Mélanges démographiques
- N° 94 **Décembre 1993**
L'hôtellerie à Genève : offre, demande et conjoncture

Liste complète des numéros parus

Disponible sur demande

Prix 1994

Ce numéro	15 F
Abonnement annuel (6 à 8 numéros par an)	40 F
Abonnement combiné	80 F
Abonnement général	250 F

Renseignements et commandes

Téléphone : 022 / 787 67 07
Télécopieur : 022 / 736 29 45

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Environ 380 pages, parution vers la fin du mois d'octobre; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant en mars

Données commentées, analyses

Quatre séries identifiables par leur couleur

Aspects statistiques

Couleur bleue, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement ou d'études ponctuelles. Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise

Données statistiques

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

Etudes et documents

Couleur rouge, diffusion par souscription; documents techniques ou données statistiques ayant valeur d'archives

Reflets conjoncturels

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

Feuilles périodiques diverses

Marche des affaires

Feuilles de couleur orange

Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Construction : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle

Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur turquoise, paraissant début juin

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle, couleur violette; tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois